

LA REVUE REFORMEE

**40^e anniversaire de la Faculté Jean Calvin
les 13 et 14 septembre 2014 à Aix-en-Provence**

Jean-Philippe BRU

Éditorial

1

Pierre FILHOL

D'une faculté de théologie à une autre

3

Marie de VÉDRINES

40 ans après

7

William EDGAR

Hommage à deux professeurs émérites : Pierre Berthoud et Paul Wells

11

Pierre BERTHOUD

Pertinence et actualité de la foi réformée à la fin du XX^e siècle

25

Gérald BRAY

L'apport de la théologie réformée à l'Église universelle

33

Paul WELLS

Le calvinisme, une chance pour l'avenir de l'Église ?

51

Étienne LHERMENAU

Théologie et prédication. Romains 10.9-17

53

Pierre COURTHIAL

Menaces sur le caractère chrétien des institutions chrétiennes

63

N° 274 – 2015/2 – AVRIL 2015 – TOME LXVI – 5 FOIS/AN



La Revue réformée

publiée par

l'association ***LES ÉDITIONS KERYGMA***

33, avenue Jules Ferry, 13100 AIX-EN-PROVENCE

CCP MARSEILLE 0282074S029/77 Éditions Kerygma/Revue réformée

IBAN : FR21 2004 1010 0802 8207 4S 029 77

BIC : PSSTFRPPMAR

Comité de rédaction

R. BERGEY, P. BERTHOUD, J.-P. BRU, D. COBB, D. BERGESE
Y. IMBERT, M. JOHNER, G. KWAKKEL et P. WELLS
J.-M. GENET (correcteur)

Comité de référence

G. CAMPBELL, W. EDGAR, F. HAMMANN, H. KALLEMEYN

Site internet : J.-M. MERMET

Editeur : Jean-Philippe BRU
jphilbru@gmail.com



LA REVUE RÉFORMÉE a été fondée en 1950 par le pasteur Pierre MARCEL.
Depuis 1980, la publication est assurée par la Faculté libre de théologie réformée
d'Aix-en-Provence, «avec le concours de pasteurs, docteurs et professeurs
des Eglises et Facultés de théologie réformées françaises et étrangères».

LA REVUE RÉFORMÉE se veut «théologique et pratique»;
elle est destinée à tous ceux – fidèles, conseillers presbytéraux et pasteurs –
qui ont le souci de fonder leur témoignage, en paroles et en actes, sur la vérité biblique.

Couverture: maquette de Christian GRAS

Éditorial

Les festivités du 40^e anniversaire ont été riches en conférences et allocutions. Nous avons réuni les principales interventions dans ce numéro spécial, auxquelles nous avons ajouté deux articles en lien avec cet événement.

Deux laïcs engagés, Pierre Filhol et Marie de Védrines, portent leur regard sur l'histoire de la Faculté et les espoirs que sa création a fait naître en eux, à une époque où régnait une grande confusion théologique dans les Églises réformées. William Edgar rend un vibrant hommage à deux professeurs émérites de la Faculté récemment partis à la retraite, Pierre Berthoud et Paul Wells, qui ont fidèlement servi la Faculté pendant toute cette période et continuent à lui rendre de nombreux services. Trois interventions tentent de montrer l'apport de la théologie réformée à l'Église universelle et son actualité. La prédication d'Étienne Lhermenault, donnée lors du culte du dimanche matin, montre la nécessité pour les Églises évangéliques de se doter de prédicateurs solidement formés. L'article de Pierre Courthial nous interroge sur l'attitude à adopter quand l'institution chrétienne renie ses textes fondateurs.

J'aimerais également saisir l'occasion de cet éditorial pour rendre un hommage particulier à Paul Wells et Marie de Védrines, qui ont porté avec persévérance cette revue depuis 1980, l'un en tant qu'éditeur, l'autre en tant que secrétaire de rédaction. Lorsque je recevais la revue quatre fois par an, je n'imaginais pas tous les efforts qui avaient rendu cela possible. Je les remercie donc pour leur dévouement et la confiance accordée au nouveau comité de rédaction.

Jean-Philippe Bru

D'UNE FACULTÉ DE THÉOLOGIE À UNE AUTRE

Pierre FILHOL¹

Depuis 1950, il y a toujours eu sur ce campus, dans cette propriété où nous nous trouvons, une faculté de théologie protestante.

La première, du même nom, a été inaugurée en octobre 1940, en vue de former les pasteurs « pieux et instruits » de l'union nationale regroupant les Églises réformées évangéliques qui avaient refusé en 1938 d'entrer dans l'Église réformée unie par souci de fidélité doctrinale. Cet établissement était une faculté d'Église placée sous l'autorité exclusive de son synode national. Ce fut un acte courageux pour cette petite union d'Églises (une cinquantaine) que de décider la création de cet établissement, bien nécessaire certes, mais sans grands moyens pour y parvenir. Pas d'argent, une équipe professorale à constituer, avec au départ un seul docteur en théologie : le pasteur André Lamorte. Nécessité également de rechercher la meilleure implantation possible. Ce fut donc Aix-en-Provence, d'abord dans une propriété qui jouxtait la propriété actuelle, et ensuite ici même. Cette dernière fut achetée à la fin de 1949 grâce à un don très important d'une fondation évangélique de Philadelphie dont le Dr Barnhouse était président. Cette faculté fonctionna, avec des périodes difficiles à traverser : la guerre, une équipe professorale s'affaiblissant par des démissions successives et des étudiants se raréfiant (deux seulement pour la dernière année 1966-1967). Après 1967

1. Retraité de l'Éducation nationale et premier président du conseil de la Faculté libre de théologie réformée.

commença « la traversée du désert ». Il y avait bien eu, en 1963, le projet d'une faculté évangélique regroupant la faculté d'Aix et les instituts bibliques issus des Églises de professants. Mais ce projet fut abandonné très vite, aucune des parties ne souhaitant vraiment le succès de l'opération. Enfin, une ultime tentative de relance de la faculté fut étudiée du début de 1969 à la fin de 1970 par un conseil d'administration regroupant des responsables, pasteurs et laïcs de l'UNEREI². Mais les difficultés liées à la reconstitution d'une équipe professorale la firent échouer.

Puis se produisit ce que le pasteur Maurice Longeiret appelle « le clin d'œil de la providence », dans son excellent livre *Réformés et confessants : pourquoi pas ?* Ce clin d'œil, dans un premier temps, fut l'arrivée du pasteur évangéliste Eugène Boyer, qui vint habiter à la faculté au début de l'année 1970. Eugène Boyer était très connu et apprécié des Églises de l'union nationale dont il avait desservi plusieurs paroisses, au moins ponctuellement. Il devint très rapidement l'animateur dynamique d'un petit groupe (représentant l'union d'Églises, l'association cultuelle pour l'entretien de la faculté et divers amis) dont la réflexion portait sur la pertinence et la faisabilité d'une faculté réformée confessante avec un corps professoral homogène et apte à délivrer un enseignement supérieur de bon niveau. La situation et l'attente de plusieurs communautés de l'Église réformée de France étaient propices à la mise en place de cette audacieuse entreprise. Eugène Boyer nous ouvrit aussi son « carnet d'adresses » américain avec, en particulier, des contacts noués avec le Dr Clowney, professeur au Westminster Theological Seminary de Philadelphie, qui devint un grand ami et soutien de la faculté.

Bien évidemment, il fallait l'accord complet de l'union d'Églises, toujours responsable de la première faculté, pourtant totallement arrêtée dans ses activités depuis 1967. Un projet de

2. Union nationale des Églises réformées évangéliques indépendantes, devenue, en 2009, UNE-PREF, soit Union nationale des Églises protestantes réformées évangéliques de France.

règlement pour cette nouvelle faculté fut soumis successivement à trois synodes de l'union nationale : 1972, 1973 et 1974. C'est ce dernier qui approuva définitivement le projet. Notons le travail très positif du président d'alors de l'union, le pasteur André Tholozan. Le pasteur Jean Bordreuil, membre influent de la délégation des Églises réformées évangéliques au conseil de faculté, concluait ainsi son rapport au synode national de 1974 : « L'union nationale a le devoir de soutenir sans réserve la faculté qui, entre autres résultats, formera et forme déjà des futurs pasteurs pour nos Églises. »

L'équipe professorale se constitua. Paul Wells, arrivé dans l'été 1972, assuma avec une grande disponibilité l'enseignement de plusieurs disciplines au cours de la première année universitaire 1972-1973. Le pasteur François Gonin, de l'Église réformée évangélique d'Aix, apporta sa compétence de sociologue et d'historien de l'Église. Le pasteur Pierre Courthial, dans l'été 1974, vint habiter à la faculté. C'est lui, assurément, qui donna toute sa crédibilité théologique à la nouvelle faculté, la faisant largement connaître dans le monde réformé français et étranger. Il enseignera la théologie pratique pendant dix ans et exercera les fonctions de doyen pendant plusieurs années. Cette équipe s'élargira ensuite avec l'arrivée de plusieurs jeunes professeurs venus de Suisse, des États-Unis, du Canada et aussi... de France. Rappelons le ministère de Gerald Boyer et de son épouse Eleanor, qui, avec leur grand talent, créèrent la brillante chorale de la faculté, faisant connaître celle-ci en France et dans les pays limitrophes. La faculté était prête à fonctionner, bâtie sur trois solides piliers : identité théologique clairement affirmée, homogénéité de l'équipe professorale et cohérence de son enseignement, autonomie de gestion et d'action totale puisque, désormais, le conseil de faculté était le seul responsable de l'établissement.

Mais n'oublions pas le rôle de l'Association cultuelle pour l'entretien de la faculté (ACEF), créée en 1950, propriétaire

du 33, avenue Jules Ferry. L'assemblée générale de l'ACEF décida à l'unanimité, le 11 mai 1974, d'accueillir et d'héberger gracieusement la faculté. Sans cette décision, il n'y aurait sans doute pas eu de nouvelle faculté de théologie protestante à Aix. Mais, disons-le aussi, il n'y aurait pas eu non plus de nouvelle faculté sans l'aide pérenne et très généreuse des associations d'« amis de la faculté » en France, aux Pays-Bas, en Suisse et aux États-Unis.

Ainsi naquit miraculeusement la Faculté libre de théologie réformée d'Aix-en-Provence, inaugurée le 14 octobre 1974, aujourd'hui Faculté Jean Calvin.

Un verset, mis en exergue au rapport que je présentais au synode national de 1973, me semble bien résumer sa mission : « Élargis l'espace de ta tente [...] allonge tes cordages, et affermis tes pieux ! » (Ésaïe 54.2) Cette exhortation est toujours d'actualité quarante ans plus tard.

40 ANS APRÈS

Marie de VÉDRINES¹

40 ans après, il est juste de le reconnaître : l'acte de foi des promoteurs de la Faculté d'Aix tenait de la sainte folie !

Il me plaît d'autant plus de le reconnaître qu'à l'époque, dans les années 70 du xx^e siècle, je faisais partie de ceux qui considéraient leur projet comme totalement déraisonnable.

Dans la région parisienne, où j'habitais depuis plus de dix ans, les Églises réformées unies, que je fréquentais alors, étaient secouées, déconcertées, leurs membres se sentant, le plus souvent, surpris et dépassés par la théologie nouvelle qui tenait alors le haut du pavé... les événements de mai 68 en ayant favorisé la diffusion ecclésiale.

En dépit de signes positifs, bien trop discrets, perceptibles, notamment, à Vaux-sur-Seine et dans les colonnes de la revue *Ichthus*, la théologie en vogue dans les milieux réformés parisiens, offrait le spectacle d'un dérapage non contrôlé. Aussi affirmer, à haute voix, croire ce que dit formellement Jean 3.16 provoquait-il, de plus en plus souvent, dérision et sarcasmes.

Vous l'avez compris, devant ces constatations, mon moral était plutôt en berne car, à l'évidence, la vague humaniste avait également de la vigueur dans les Églises réformées où elle exerçait une forte séduction... séduction qui, hélas, débordait largement le Quartier latin, la Sorbonne !

1. Marie de Védrines a été membre du Conseil de Faculté de 1974 à 2000, secrétaire académique de 1981 à 1993 et secrétaire de rédaction de *La Revue réformée* jusqu'en 2014.

Pourtant, me parvenaient du Midi de la France des nouvelles très étonnantes. Certains, quelques-uns *et non des moindres*, rêvaient, paraît-il, d'ouvrir une nouvelle Faculté de théologie à... Aix-en-Provence ! Projet ahurissant, incompréhensible, du moins pour moi qui suivais, pourtant, d'assez près la vie des Églises réformées évangéliques, celles qui avaient refusé la démarche unitaire en 1938 !

C'est alors qu'Eugène Boyer que je connaissais de réputation – un Américain ayant un pied de chaque côté de l'Atlantique – et Paul Wells, un Anglais surgi, lui aussi, des États-Unis se sont annoncés dans la capitale. Ils venaient pour solliciter le pasteur Pierre Courthial. Ce pasteur de l'ERF, bien connu dans le Midi réformé évangélique, était, en effet, une des pièces maîtresses, déterminantes, du projet aixois. Ces deux messieurs, Boyer et Wells, ont bien voulu, en cette occasion, prendre un moment, le temps d'un repas, pour m'expliquer le projet.

Selon ses promoteurs, la théologie nouvelle – distillée par les théologiens barthiens 2^e manière et par leurs disciples, ô combien remuants ! – pouvait et devait être combattue par celle de théologiens s'affirmant, eux, de fidèles héritiers de la Réforme.

En bref, allumer et entretenir un contre feu théologique vigoureux ne pouvait manquer, estimait-on, de redonner de l'espoir à beaucoup dans *toutes* les Églises réformées, unies ou non, en France.

D'abord sceptique, pour ne pas dire plus, j'ai tout à coup discerné comme une lumière au bout de la sorte de tunnel dans lequel je cheminais.

Et alors, ce projet aixois m'a plu, m'a réjouie et, même, n'ayons pas peur du mot, *enthousiasmée*. C'est donc de tout cœur que j'ai accueilli de façon positive et accompagné, tout d'abord de loin géographiquement, la réalisation du projet

herculéen qu'a représenté la Maison dans laquelle nous sommes aujourd'hui.

En repensant à ce qui a été vécu il y a quatre décennies, je me demande si la situation du protestantisme, pour se limiter à lui, n'appelle pas, de nouveau, une action aussi *dérangeante* que celle qui a été initiée alors.

Dans les années 70, un renouveau évangélique s'est produit dans un paysage religieux post soixante-huitard. Les Facultés de Vaux-sur-Seine (celle-ci dès avant les événements), puis d'Aix-en-Provence ainsi que le Congrès mondial de Lausanne ont éclairé l'actualité de façon positive ; nous en sommes toujours les bénéficiaires, comme en témoigne, aujourd'hui, le récent C.N.E.F. (Conseil National des Évangéliques de France). Pourtant, depuis lors, l'Occident chrétien n'a pas cessé de se renier, d'oublier le fondement sur lequel il s'est construit... Et aujourd'hui, bien des chrétiens – même, je le crains, dans la mouvance évangélique – se refusent à voir l'aiguille de leur boussole, non seulement théologique, mais également et peut-être surtout éthique, s'affoler... rappelant la fameuse grenouille inconsciente que la température de l'eau dans laquelle elle évolue s'élève de façon dangereuse pour sa survie.

Aussi mon vœu et ma prière sont-ils que Dieu fasse la grâce à la Faculté Jean Calvin de contribuer, avec toujours *la même fidélité lucide, active et innovante* qu'en 1974, à éclairer la route du peuple de Dieu, francophone mais pas seulement, où qu'il se trouve dans le monde.

HOMMAGE À DEUX PROFESSEURS ÉMÉRITES PIERRE BERTHOUD ET PAUL WELLS¹

William EDGAR²

« Cette Faculté de théologie, c'est le miracle de Dieu », aimait à dire un de ses professeurs, surtout durant les heures d'épreuve. La Faculté de théologie d'Aix-en-Provence a une histoire qui est, en effet, une preuve de la providence de Dieu qui l'a conduite clairement, passant par des hauts et des bas, jusqu'à ce jour. Liée à la volonté d'une minorité de chrétiens évangéliques en France au xx^e siècle et enracinée dans le mouvement de la Réformation au xvi^e siècle, elle se nomme, aujourd'hui, Faculté Jean Calvin.

L'année 1938 a été lourde de signification pour le protestantisme français. Au mois d'avril, à Lyon, a eu lieu l'assemblée constituante pour l'unité de l'Église réformée de France. Sans entrer dans le détail, il est permis de dire que la déclaration de foi qui y fut adoptée, assez semblable à celle du synode de 1872, comporte un préambule qui, en préconisant pour les pasteurs une adhésion « sans s'attacher à la lettre des formules », a ouvert la porte au pluralisme. Le nom de cette Église, officialisé en juin à Paris, est Union nationale des associations cultuelles

1. Cet article est tiré de *Contre vents et marées. Mélanges offerts à Pierre Berthoud et Paul Wells*, sous dir. Jean-Philippe Bru, Kerygma/Excelsis, Aix-en-Provence/Charols, 2014, p. 9-22, avec permission.

2. W. Edgar est professeur d'apologétique au Westminster Theological Seminary de Philadelphie et professeur associé à la Faculté Jean Calvin d'Aix-en-Provence.

de l'Église réformée de France (UNACERF). La Confession de foi dite de La Rochelle, pilier de l'Église réformée depuis 1559 jusqu'à la révocation de l'Édit de Nantes en 1685, est mentionnée, avec le Symbole des Apôtres, parmi les symboles que l'Église a confessés dans le passé. De plus, le texte indique que l'autorité de l'Écriture sainte repose sur le témoignage intérieur du Saint-Esprit. Cette affirmation est trop limitative. Si la doctrine réformée a toujours nettement affirmé que le témoignage intérieur de l'Esprit *confirme* l'autorité de la Parole, elle n'a jamais *réduit* cette autorité au témoignage intérieur de l'Esprit.

Une minorité de pasteurs et de laïcs (trente-sept pasteurs et quarante-cinq laïcs) ne pourront pas, en toute bonne conscience, être membres de la nouvelle ERF. Ils estiment que le préambule laisse la porte ouverte à presque n'importe quel point de vue et que la formulation sur le témoignage intérieur de l'Esprit invite au subjectivisme. Ils refusent donc d'entrer dans la nouvelle Église et un synode soucieux de rester fidèle aux principes de la Réforme est convoqué, en août de cette même année, à Saint-Jean-du-Gard. Au début, cette nouvelle union a repris le nom d'Union nationale des Églises réformées évangéliques (UNEREF). Mais, en mars 1948, elle est obligée (sous la pression de l'ERF) d'ajouter à son nom l'adjectif « indépendantes », et elle devient l'Union nationale des Églises réformées évangéliques indépendantes (UNEREIF, pour faire court, EREI)³. Cette union nouvellement constituée affirme « l'autorité des Saintes Écritures en matière de foi, et le salut par la foi en Jésus-Christ, Fils unique de Dieu, mort pour nos offenses et ressuscité pour notre justification ». Sa discipline précise que, pour devenir membre, il faut être attaché de cœur à l'EREI et à Jésus-Christ,

3. Pour faire simple, j'appellerai cette Union d'Églises l'EREI, de façon anachronique, puisque, au départ, ces Églises ont été pendant dix ans les EREI et, aujourd'hui, elles constituent l'UNEPREF (Union nationale des Églises protestantes réformées évangéliques de France). Toute l'histoire de la création des EREI et de leur faculté de théologie est admirablement racontée par Maurice Longeiret, *Les déchirements de l'unité (1933-1938), et Réformés et confessants, pourquoi pas ?*, Cléon d'Andran, Excelsis, 2004 et 2007. On consultera aussi, avec profit, Pierre Courthial, « La foi réformée en France : la Faculté réformée d'Aix, raison d'être et origines », *La Revue réformée*, 185 (1995/2-3), p. 1-24.

son divin chef, mort et ressuscité, et vouloir vivre, avec l'aide de Dieu, selon les préceptes de l'Évangile. À cette époque, les pasteurs n'avaient pas l'obligation de souscrire *formellement* à la Confession de foi dite de La Rochelle⁴.

L'ERF n'était certes pas uniformément libérale (elle était pluraliste – même si le mot n'existe pas encore à l'époque – mais pas systématiquement libérale). On y trouve plusieurs assemblées évangéliques ainsi que de grandes figures orthodoxes, comme Auguste Lecerf (1872-1943) et Jean Cadier (1898-1981), ainsi que le doyen de la future Faculté libre de théologie réformée d'Aix-en-Provence, Pierre Courthial (1914-2009). Paradoxalement, à l'inverse, tous dans l'UNERE ne sont pas strictement calvinistes (même si tous sont évangéliques). La situation était donc quelque peu ambiguë avec une ERF dans laquelle il y a des réformés évangéliques et une ERE dont les membres se sentent souvent plus redevables au Réveil qu'à la Réforme.

Dès le début, dans l'ERE, en tant que nouvelle dénomination d'Églises, les dirigeants ont été conduits à créer une faculté de théologie⁵. Le lieu d'implantation choisi est Aix-en-Provence, aux Gazelles (nom de la propriété à l'époque). Le corps professoral est constitué en 1939 et quatre étudiants (plus cinq « élèves évangéliques ») arrivent pour l'année académique 1940-1941. L'itinéraire de la Faculté libre de théologie protestante ne sera jamais facile, notamment pendant l'occupation allemande. De plus, cette faculté n'a pas été vue d'un bon œil par tous dans le monde protestant. Et puis, en dépit des contributions haut de gamme de professeurs-collaborateurs comme E.-G. Léonard, la recherche théologique et biblique n'a pas pu atteindre un niveau remarquable. Une propriété adjointe aux Gazelles a pu être

4. Bien plus tard, elle décidera d'exiger une adhésion des pasteurs à la Confession de foi, ce qui ne se fera pas sans de grandes difficultés, notamment au vu de la question du baptême des enfants, puisque certains pasteurs avaient des doutes sur le pédo'baptisme.

5. Qui est, en fait, un transfert de l'ancienne faculté de théologie de Montpellier, elle-même héritaire de celle de Montauban. *Réformés et confessants, pourquoi pas ?*, op. cit., p. 41-42.

achetée en 1949, grâce en particulier à des dons venus de Suisse et d'Amérique⁶.

Les relations entre l'UNEREI et la Faculté sont devenues progressivement difficiles. En 1954, un nombre important de professeurs démissionnent. Ensuite, de 1959 à 1967, les choses vont en empirant. Entre les problèmes de personnes et de recrutement, la faculté finit par cesser ses activités de formation des étudiants. Elle conserve certaines activités, notamment le suivi de quelques étudiants, l'organisation de soutenances de thèse, la mise en place d'un centre de formation pour les laïcs, la publication d'*Études évangéliques*, l'entretien des bâtiments... Tout cela n'est pas sans signification⁷.

La faculté de théologie était donc en hibernation, mais pas au tombeau ! En effet, grâce à la vision et à la bonne volonté d'un certain nombre de personnes, la faculté s'est vue renaître. Pierre et Renée Filhol, laïcs très engagés, avec Eugène Boyer, missionnaire en France depuis des années, et d'autres comme André Tholozan, des EREI, et le Dr Edmund Clowney, doyen du Westminster Theological Seminary de Philadelphie (États-Unis), ont contribué, chacun à sa manière, à la création de la faculté deuxième phase. Préalablement à la réouverture de la faculté a été mis en place l'Institut d'études décentralisées, où quatre hommes ont assuré le gros de l'enseignement pour quarante ou cinquante inscrits : Eugène Boyer, « La prédication de l'Évangile et l'homilétique » ; François Gonin, « L'Évangile dans le monde moderne » ; Émile Nicole, « La Personne de Jésus » ; Bill Clark, « La théologie systématique ».

En même temps, une réflexion se poursuivait en vue de créer une faculté de théologie basée sur de nouveaux principes. Dès le

6. Dans le dernier cas, c'est Donald G. Barnhouse, pasteur de la Tenth Presbyterian Church, à Philadelphie, et francophile acharné, qui rassemble les fonds venant d'Amérique. La Huguenot Fellowship, fondée en 1977, a comme mission le soutien de la Faculté d'Aix. James Montgomery Boice, successeur de Barnhouse dans cette chaire, en a été le vice-président jusqu'à sa mort en 2000. La Fondation Boice existe pour assurer le soutien de la chaire de théologie pratique à Aix.

7. M. Longeiret, *Réformés et confessants, pourquoi pas ?*, op. cit., p. 246-259.

départ, cette faculté ne fait pas l'unanimité chez les responsables des EREI, qui craignent un éloignement par rapport à l'Union d'Églises⁸. Un conseil de faculté est finalement mis en place, dont cinq (seulement) des membres seront élus par le synode.

Quelle sera la base théologique de cette faculté ? Qui seront ses professeurs ? Au synode de Ganges (4-6 mai 1973), il est décidé que le nom de la faculté sera Faculté libre de théologie réformée d'Aix-en-Provence (FLTR), et qu'elle aura pour base doctrinale la Déclaration de foi de l'Alliance évangélique mondiale, « reçue à la lumière de la Confession de foi de 1559 ». Non seulement la faculté sera désormais autonome, mais elle exigera que chaque membre de son conseil comme du corps professoral adhère individuellement (par écrit) à la Confession de foi dite de La Rochelle (articles 1 à 38).

La FLTR ouvre ses portes en octobre 1974 avec quatorze étudiants et huit professeurs, dont trois sont à plein temps : Franck Michaëli, Ancien Testament ; Olivier Prunet, suivi de Peter Jones, Nouveau Testament ; Paul Wells, dogmatique ; Jean-Michel Hornus, histoire des religions ; Marguerite Baude et (ponctuellement) Jean Brun, philosophie ; Pierre Courthial, théologie pratique ; Eugène Boyer, évangélisation ; François Gonin et (ponctuellement) Pierre Chaunu, histoire.

Il est assez remarquable de constater que Pierre Courthial, après un ministère pastoral de vingt-trois ans dans la paroisse ERF de Paris-Annonciation, a décidé avec sa femme, Hélène, de quitter ce poste, à l'âge de soixante ans, pour habiter dans le « vieux bâtiment » d'Aix et entamer une toute nouvelle carrière : celle de doyen et de professeur de théologie pratique. Son *imprimatur* a été inappréciable. Pierre Berthoud s'est joint l'année suivante à l'équipe professorale pour enseigner l'Ancien Testament et l'hébreu. Jean-Marc Daumas arrive en 1977 pour enseigner l'histoire et moi-même, en 1979, pour enseigner l'apologétique. Marie de Védrines vient aussi, profitant d'une

8. *Ibid.*, p. 261.

retraite précoce, pour assurer le secrétariat académique et, sous la direction de Paul Wells, le secrétariat de rédaction des publications de la faculté (*La Revue réformée* et les Éditions Kerygma).

Aujourd’hui, presque quarante ans plus tard, la faculté, dénommée désormais Faculté Jean Calvin, compte une centaine d’étudiants et un corps professoral de six enseignants à plein temps, ainsi que plusieurs professeurs associés. Au départ, la faculté avait pour mission le renouveau des Églises réformées ; aujourd’hui, elle se veut au service de toutes les Églises.

+++

Dans cet article, nous célébrons deux professeurs d’Aix, Paul Wells et Pierre Berthoud, qui ont récemment pris leur retraite après de nombreuses années de service dévoué. Ils seraient les premiers à souligner que beaucoup d’autres, avec eux, ont contribué à bâtir la Faculté Jean Calvin. Certes, mais ils représentent, en quelque sorte, deux piliers sans lesquels il est difficile d’imaginer la réussite de cette entreprise.

Paul Wells, le premier des deux arrivés à Aix-en-Provence, est né à Liverpool, en Angleterre, le 18 mars 1946. Dans ces années d’après-guerre, les environs sont en ruine. Puisque son père était objecteur de conscience pendant la guerre, avant que les mentalités se soient assouplies, la famille a connu un certain rejet et même la pauvreté pendant quelque temps. Paul a fait ses études supérieures à l’Université de Liverpool, commençant en 1964, la même année qui a vu les Beatles voyager en Amérique ! Alors que Paul ne trouvait pas beaucoup de nourriture spirituelle dans son Église, il s’est consacré à la lecture de Martin Luther et de Jean Calvin. Passionné de la langue française, il a été particulièrement attiré par les ouvrages de Jean Calvin. Quelque quarante-cinq ans plus tard, il fera paraître, avec Marie de Védrines, une nouvelle édition de l’*Institution de la religion chrétienne* en français moderne. C’est à l’Université qu’il a aussi découvert les écrits de certains professeurs du Westminster

Theological Seminary de Philadelphie, aux États-Unis, dans lequel il a poursuivi ses études, faculté où j'ai l'honneur d'enseigner. Avec sa femme, Alison (née Sutton), ils ont vécu trois ans à Philadelphie, où Paul a réussi un parcours brillant.

En 1967, le pasteur André Tholozan, président de la commission permanente des EREI, a demandé à Eugène Boyer, évangéliste en France – mais à ce moment-là en Pennsylvanie pour assister son père dans une Église évangélique –, d'aider à la réouverture de la Faculté de théologie d'Aix en trouvant des candidats professeurs réformés. Providentiellement, E. Boyer a rencontré, en se rendant à un congrès à Détroit (Michigan), le Dr Edmund Clowney, alors président du Westminster Seminary. Le Dr Clowney, qui aimait déjà beaucoup la France, décide alors de s'y rendre pour voir la situation sur place. Résultat : les Boyer rentrent en France en 1969. Ils occuperont un appartement dans le « vieux bâtiment » pendant dix ans : un exploit, car les locaux étaient dans un état pitoyable. Les Boyer, avec Pierre et Renée Filhol et d'autres, ont tout fait pour reconstituer la faculté. En 1971, E. Boyer entreprend un voyage de recrutement aux États-Unis. Je n'ai pas pu répondre, alors, à son appel, pourtant urgent, étant engagé dans une mission d'implantation d'Église à New Hope.

E. Boyer a pu rencontrer Paul Wells, qui était en deuxième année d'études à Westminster. Paul et Alison Wells s'installent à Aix en 1972 ; c'est ainsi que Paul devient un des « pères fondateurs » de la faculté⁹. C'est pendant ce même voyage qu'Eugène Boyer a rencontré Peter Jones, qui terminait son doctorat à Princeton et qui deviendra professeur de Nouveau Testament à Aix. Avec Pierre Filhol, Jean Vercier et d'autres, Paul s'est donné pour tâche de convaincre les EREI que l'important, à ce moment-là, était qu'il y ait non une faculté strictement rattachée à une union d'Églises, comme l'UNEREI, mais une faculté indépendante qui forme des pasteurs évangéliques exerçant leur ministère dans les

9. « La foi réformée en France », *art. cit.*, p. 21.

EREI et dans l'ERF. En 1974, le conseil de faculté adresse un appel à Paul Wells ; lui et Alison y resteront jusqu'en 2012.

Il serait trop long de décrire dans le détail le parcours des Wells à Aix. Signalons quelques éléments significatifs. Paul a eu une influence déterminante dans les décisions concernant la configuration de la faculté, notamment la venue de Pierre Courthial, son premier doyen, qui a enseigné la théologie pratique jusqu'à sa retraite. Comme cela a été rappelé lors de la cérémonie de clôture de l'année académique 2012, lors du départ à la retraite des Wells, celui-ci était devenu le « disciple admiratif » de Pierre Courthial, qui trouvait souvent son inspiration auprès de Paul.

D'abord et avant tout, Paul a été professeur de dogmatique. Ses cours, comme ses livres, sont d'une lucidité et d'une clarté sans égal. La saine doctrine ne peut être formulée, à ses yeux, que si un travail scientifique d'exégèse a d'abord été effectué. Pour lui, la Bible, Parole de Dieu, « constitue l'unique autorité finale pour tout ce qui touche à la foi et à la vie pratique »¹⁰. Parmi ses très nombreux livres, plusieurs sont consacrés à expliquer les enseignements de la Bible.

Chacune de ses publications, livres ou articles, est axée sur la pratique. On le voit ne serait-ce que dans les titres : *La foi chrétienne en libre accès* ; *Croire sans douter, le « Symbole des Apôtres » : une présentation pratique* ; *Du Notre Père à nos prières : pratique de la prière aujourd'hui* ; et d'autres encore. Loin du théologien abstrait, Paul Wells a le souci d'aider ses lecteurs et ses auditeurs dans leur itinéraire spirituel. Mon souhait personnel serait qu'il rédige une théologie systématique, dont la francophonie a un grand besoin.

Sa thèse doctorale, soutenue à l'Université libre d'Amsterdam, est une critique du « nouveau libéralisme » du professeur James Barr, qui était d'ailleurs membre du jury. Après que celui-ci

¹⁰ P. Wells, *Quand Dieu a parlé aux hommes*, Guebwiller, Ligue pour la Lecture de la Bible, 1985, p. 9.

eut déclaré que Paul avait été exact dans la présentation de sa pensée, les autres membres du jury ne pouvaient guère formuler de reproches !¹¹

La capacité de travail de Paul Wells est étonnante. Toujours épaulé par Alison, moins visible, certes, mais non moins efficace, il forme avec elle un couple, une équipe, de grande qualité. Je tiens à dire qu'Alison a été, pour ma femme et pour moi, une amie toujours présente, encourageante et fidèle dans la prière pour les nôtres. Habitant dans les locaux de la faculté, les Wells ont porté cette maison sur leur cœur tout au long de leur carrière.

Un des chefs-d'œuvre de Paul a été réalisé avec Marie de Védrines : la publication, en français moderne et en un seul tome, de l'*Institution* de Jean Calvin ainsi que, en 2012, d'une édition abrégée¹². Ainsi, pensait-il, le lecteur ne pourrait pas oublier le livre IV, qui traite de l'ecclésiologie réformée. Paul s'est vu confier par le grand théologien Pierre Marcel *La Revue réformée*, dont il a modifié la présentation et qui paraît quatre fois par an. Ce périodique offre à ses lecteurs une matière solide, biblique et, en même temps, pratique. Paul s'est également occupé, de façon active, des Éditions Kerygma, qui, elles aussi, ont présenté au public une riche pensée théologique. Pour « couronner » son parcours à Aix, Paul a été nommé doyen de la faculté, poste qu'il n'a pas cherché et qu'il a pourtant excellement assumé.

Paul Wells a souvent voyagé pour le rayonnement de la faculté, et de la bonne théologie réformée ! Malgré ses nombreuses années en France, il s'est montré capable, au Westminster Seminary, de prononcer des conférences... dans sa langue maternelle ! En mai 2009, il a reçu le doctorat ès lettres de Westminster, avec la citation suivante : « Pour votre éminent dévouement à la foi réformée en France, préparant les étudiants à reprendre les traces de Jean Calvin et des autres grands réformateurs, et pour

11. P. Wells, *James Barr and the Bible : Critique of a New Liberalism*, Phillipsburg, USA, P&R Publishing, 1980.

12. J. Calvin, *Institution de la religion chrétienne*, Aix-en-Provence/Charols, Kerygma/Excelsis, 2009, 1516 p. et, en 2012, abrégée, 461 p.

vos remarquables contributions à la littérature réformée, il nous plaît de vous octroyer le grade de *Docteur ès lettres.* »

Je termine sur Paul Wells en citant deux de ses grandes passions : (1) le football européen et (2) le rock, surtout celui de Bob Dylan (sur lequel il a écrit un texte !). Ayant joué dans la même équipe que lui (du temps de notre jeunesse), je puis témoigner que, comme c'est le cas pour la théologie, sa passion du sport n'est pas seulement théorique ! Il en va de même, comme j'ai pu le vérifier à des concerts de rock et de blues, de sa connaissance en la matière qui est formidable. Que le prochain chapitre de sa vie, avec Alison, soit aussi fructueux que celui qui vient de se terminer !

+++

Pierre Etienne Berthoud est né à Morija, dans le Lesotho (Afrique du Sud), le 6 décembre 1943. La famille Berthoud a quitté l'Afrique du Sud en 1954 pour s'établir en France, où le père a exercé un ministère pastoral. Après son décès, sa mère, sa sœur Liliane et lui-même sont rentrés dans leur patrie, la Suisse (Pierre a un passeport neuchâtelois et une carte d'identité française)¹³.

À l'âge de 18 ans, Pierre a dû accomplir son service militaire. Cette étape eut des aspects assez ludiques. À l'école des recrues où il a fait ses classes, il n'a pas été, paraît-il, un élément très sage. Pendant quatre mois, il a été « sanitaire », c'est-à-dire dans le personnel soignant qui ne portait pas d'arme. Il s'est débrouillé pour casser une aiguille de seringue en faisant une piqûre à un malade ! Il était constamment en conflit avec ses supérieurs et a été envoyé, plus d'une fois, en caserne de détention. Aspect assez touchant : il n'a pas voulu monter en grade, tenant à rester près des soldats.

Voulant approfondir ses connaissances en théologie, Pierre s'est inscrit à la Faculté de théologie de Lausanne. Ce fut une

13. Je suis très reconnaissant de la « complicité » de Danièle Berthoud pour les renseignements biographiques qu'elle a bien voulu me fournir.

rude épreuve, car il y trouva un mélange de libéralisme et d'existentialisme, bien éloigné de la foi réformée et évangélique de son enfance. À Lausanne, il entend parler de la communauté de L'Abri, dirigée par Francis Schaeffer, pasteur et apôtre américain, qui recevait des personnes de tout bord afin de leur présenter l'Évangile. Il refusa pendant deux ans d'y aller, alors que F. Schaeffer pouvait faire face aux intempestives prétentions de la théologie moderniste. Finalement, persuadé par Liliane, qui s'y était rendue et lui avait fait un bon compte rendu, Pierre décide de s'enquérir sur L'Abri. Mais, au lieu de se rendre à Huémoz-sur-Ollon, petit village dans la montagne où la communauté de L'Abri s'était installée, il a tenu à rencontrer F. Schaeffer à Lausanne, où il venait chaque semaine pour conduire une étude biblique. À la suite d'entretiens qui ont duré des heures, F. Schaeffer a insisté pour que Pierre vienne étudier à Huémoz. Pierre a fréquenté L'Abri tous les week-ends et pendant toutes les vacances. C'est là qu'il a acquis les éléments fondamentaux d'une vision chrétienne du monde, tout le contraire de ce qu'on enseignait à Lausanne. Pierre a reconnu, bien des années après, qu'il avait beaucoup plus appris à L'Abri qu'à la Faculté de théologie de Lausanne !

Sur la recommandation de Francis Schaeffer, Pierre est allé aux États-Unis pour faire ses études de bachelier (*le Bachelors* est aujourd'hui l'équivalent du *Master of Divinity*, qui correspond à notre maîtrise en théologie ; plus tard, il complétera son *Master of Theology*, équivalent au DEA).

C'est en Amérique que Pierre rencontre Danièle Moses, convertie à Londres (ce qui lui a coûté, dans un premier temps, le rejet de sa famille juive), qui enseignait le français au Wheaton College, près de Chicago. Il l'épousa le 17 juin 1967 à Paris. Après la fin des études de Pierre, les Berthoud sont partis pour la France, où Pierre, particulièrement doué pour les langues bibliques, a été chargé de cours à la Faculté de théologie évangélique de Vaux-sur-Seine. Mais, après neuf ans passés dans

des facultés de théologie, en qualité d'étudiant ou d'enseignant, il a eu un fort désir de vivre quelque chose de plus pratique. En 1971, la famille Berthoud est donc partie pour Huémoz afin de travailler comme coéquipiers avec les Schaeffer.

La vie à L'Abri n'a pas été aisée pour la jeune famille, même si les Berthoud se sont attelés à la tâche. Il fallait non seulement rencontrer, chaque semaine, des douzaines de personnes ayant des besoins spirituels, mais aussi se rendre à des réunions, préparer des repas tous les jours pour ceux et celles qui venaient découvrir la vie à Huémoz. Les Berthoud ont eu leurs premiers enfants, ce qui n'était pas le plus facile en communauté (aujourd'hui, ils ont quatre enfants et huit petits-enfants). Après quatre années, Pierre a été sollicité deux fois par les responsables de la nouvelle Faculté d'Aix pour venir y enseigner l'Ancien Testament. Dans un premier temps, il a refusé, principalement parce qu'il ne se voyait pas revenir si tôt dans une faculté, alors qu'à L'Abri on vivait un christianisme intense, terre à terre. À la seconde sollicitation, Pierre Courthial lui a lancé un appel du type « tel Farel à Calvin »¹⁴. Après un mois de réflexion, Pierre a compris que le Seigneur l'appelait à Aix, où il est arrivé avec sa famille en 1975.

À la Faculté libre de théologie réformée, Pierre a enseigné l'hébreu, l'exégèse et l'Ancien Testament. Après mon départ, il assurera aussi le cours d'apologétique de première année. Les Berthoud ont habité successivement à Luynes, dans le « vieux bâtiment » de la faculté, avant de s'installer dans un appartement en centre-ville. Actif dans l'Église réformée de la rue Villars, Pierre n'a pourtant pas recherché une consécration. Les Berthoud n'ont jamais quitté le style de vie communautaire, même après L'Abri. Danièle a, pendant de longues années, dirigé le programme « School Year Abroad » du Gordon College, aux États-Unis, ce qui l'a conduite à superviser le placement d'étudiants dans des familles, dont la sienne, dans la région.

14. Selon D. Berthoud.

Pierre, quant à lui, a siégé, et siège encore, dans une quantité de conseils : le Parvis des arts, la Ligue pour la lecture de la Bible, la FEET (Fellowship of European Evangelical Theologians)... pour n'en nommer que quelques-uns. Il est actuellement président du conseil de la Faculté Jean Calvin.

Pierre a écrit de nombreux articles sur des thèmes vétérotestamentaires, d'apologétique chrétienne et sur nombre d'autres sujets. Sa thèse de maîtrise sur la vie éternelle dans les Psaumes, écrite en anglais, est devenue le sujet de plusieurs articles¹⁵. Après des années de réflexions sur la Genèse, il a publié *En quête des origines. Les premières étapes de l'histoire de la Révélation : Genèse 1 à 11*, une étude bien documentée sur l'histoire des premiers âges¹⁶. Il a aussi participé à la traduction de plusieurs des livres de Francis Schaeffer.

Pierre a été à deux reprises doyen de la Faculté d'Aix (de 1984 à 2001, et de 2007 à 2009), exerçant dans sa fonction ses dons de pasteur et de diplomate. Très ordonné, il a à peu près tout gardé : documents, dossiers, rapports, procès-verbaux. Il n'oublie presque rien. Son sens de l'humour a beaucoup contribué à l'équilibre psychique de la faculté et, sans doute, de lui-même ! Son plus grand charisme est, sans doute, d'être capable de s'entretenir avec quiconque, cherchant toujours l'avantage de l'autre, s'efforçant de réconcilier ceux qui se disputent, cherchant le progrès du royaume de Dieu dans toutes les situations. Autrefois, on aurait dit qu'il savait pratiquer la cure d'âmes. Un de ses plus grands soucis a été l'unité aussi bien du corps étudiantin que du conseil des professeurs. Son décanat n'a jamais été de toute tranquillité. La faculté de théologie étant pionnière et fragile, il a eu à faire face à des problèmes de personnel, d'étudiants en détresse, ainsi qu'à des conflits venant de l'extérieur : les « libéraux » accusant la faculté de

15. Cf. *Resurrection and Immortality in the Psalms with Special Reference to the Concept of Life. The Significance of M. Dahood's Hypothesis Twenty Years after the Publication of his Commentary*, St. Louis, USA, Covenant Seminary, 1991, p. 38-48, et « La vie et l'éternité dans l'Ancien Testament, en particulier dans les Psaumes », *La Revue réformée* 51 (2000/1), p. 1-20.

16. Cléon d'Andran/Aix-en-Provence, Excelsis/Kerygma, 2008.

« fondamentalisme » et les conservateurs de libéralisme ! À cela s'est ajouté pour Pierre, plus que pour beaucoup d'autres, le souci des finances de la maison.

+++

Comme les Wells, mais sur un mode différent, les Berthoud ont été de très grands amis de la famille Edgar. Les mots me manquent pour exprimer, comme il conviendrait, ma reconnaissance envers le Ciel pour ces deux chers collègues :

Amitié, doux repos de l'âme,
Crépuscule charmant des cœurs...
(Lamartine)

Nos deux compagnons, retraités actifs, continuent d'œuvrer pour la bonne cause du royaume de Dieu dans le cadre de la Faculté Jean Calvin. Un des plus rassurants témoignages du bon travail accompli par Paul Wells et Pierre Berthoud est la jeunesse qui prend la relève. Loin de Paul et de Pierre l'idée de rester figés, immobiles, tels des leaders qui refusent de préparer l'avenir. Aujourd'hui, la faculté est en « bonne santé » grâce à leur vision. Nous leur sommes très reconnaissants. Nous attendons donc un avenir plein de vitalité pour cette maison, qui reste - oui ! - un miracle de Dieu.

PERTINENCE ET ACTUALITÉ DE LA FOI RÉFORMÉE À LA FIN DU XX^E SIÈCLE

Pierre BERTHOUD¹

Introduction

La formulation classique de la foi réformée telle qu'elle est définie dans les confessions de foi de la Réforme est-elle encore d'actualité sur la scène contemporaine ? Cette question a souvent été posée aux acteurs de la Faculté Jean Calvin depuis son inauguration en 1974. Pour y répondre, il faut prendre en considération ce qu'elle recèle implicitement :

a) Elle nous conduit à réfléchir aux présuppositions qui orientent la vision du monde de tout un chacun. En effet, la pensée et le style de vie de nos contemporains sont influencés par des présupposés philosophiques plus ou moins explicites. Dans ce domaine, il n'existe pas de neutralité. Nous posons tous des axiomes qui sous-tendent la perspective globale du monde et de l'homme à laquelle nous adhérons. La vraie question est celle de la cohérence de notre vision et de son rapport à la réalité. Notre vision rend-elle compte de la réalité si riche et complexe qui nous entoure ? Ainsi, par exemple, la méthode historico-critique, dans la mesure où elle jette le doute sur le caractère surnaturel des écrits bibliques, étant tributaire du rationalisme issu des lumières, occulte tout un aspect de la révélation biblique. Elle est, par conséquent, incapable de

1. Pierre Berthoud est professeur émérite de la Faculté Jean Calvin d'Aix-en-Provence et l'actuel président du Conseil de Faculté.

rendre compte de l'unité et de la diversité de la pensée et de l'action divines telles qu'elles se dévoilent progressivement dans l'Ancien et le Nouveau Testaments.

b) Il s'ensuit que la question initialement posée, implicitement tributaire de présupposés philosophiques, relève d'une discipline particulière du cursus théologique, à savoir l'apologétique dont l'enseignement occupe une place essentielle à la Faculté Jean Calvin. Si la vérité que Dieu nous dévoile et nous communique dans les Écritures ne change pas, elle s'adresse cependant à chaque nouvelle génération selon les préoccupations de celle-ci et les questions qu'elle se pose. Tant que la foi réformée demeure à l'écoute des Écritures et reste attachée à la doctrine des apôtres, elle est en mesure, avec l'aide du Saint-Esprit, de faire preuve de créativité dans son effort de mettre en évidence toute la pertinence de la Parole et de la Sagesse divines. Dans les lignes qui suivent, nous allons aborder trois aspects de l'apologétique : sa vocation, son défi ultime et son déploiement, qui nous aideront à mieux cerner la question.

I. Une vocation

Cette vocation présente deux facettes :

a) L'apologétique est d'abord défense de la foi, de la vérité de l'Évangile. La perspective chrétienne globale ne se présente pas comme un discours religieux qui serait déconnecté de la réalité. Bien au contraire, elle éclaire tous les aspects du monde, de la condition humaine et de la cité. Elle suppose un champ unifié de la connaissance qui refuse la dichotomie si chère à nos contemporains entre la réalité mesurable et l'illusion religieuse. Cette vérité est accessible à l'intelligence sans pour autant donner une connaissance exhaustive. Tout en soulignant son caractère personnel, elle se démarque du relativisme et du subjectivisme du consensus ultramoderne. Il s'ensuit que l'une des tâches de l'apologétique est de défendre l'Évangile contre les attaques dont il est l'objet et d'établir sa

crédibilité philosophico-religieuse, historique et rationnelle. Cette approche ne met nullement en cause une démarche de foi authentique. Elle lui donne, au contraire, une assise solide.

b) L’apologétique présente un autre aspect significatif, celui d’une communication qui rend l’Évangile compréhensible par nos contemporains. Cela implique écoute et connaissance de l’environnement culturel, et créativité dans la manière de transmettre la vision et le message bibliques. Tout en étant porteurs d’une vérité qui dépasse l’horizon de notre monde, il est essentiel que nous rejoignions notre prochain au cœur même de son existence, de ses débats et de ses questionnements afin qu’il puisse saisir toute l’actualité et la pertinence de la sagesse divine dans un langage qui lui soit familier. Sans cette sensibilité et cette imagination créative, il est à craindre que le chrétien demeure inaudible au sein d’un monde qui ne partage ni sa vision, ni ses repères, ni ses valeurs !

II. Un défi ultime

Quant au défi ultime, il touche à l’existence et au caractère de Dieu :

a) La pensée contemporaine postule l’existence de l’être plutôt que du non-être. Ainsi, par exemple, l’exposition de vitraux contemporains consacrés au thème de la Genèse qui s’est déroulée en 2000 à Aix-en-Provence. Sur l’affiche de l’exposition composée à partir d’un vitrail créé par Dominique Masset intitulé « Préambule de la Genèse », on pouvait lire cette phrase des plus significatives : « Pourquoi y a-t-il quelque chose au lieu de rien ? » Cette question suppose l’existence de quelque chose et nous invite, en même temps, à réfléchir au « pourquoi » de ce quelque chose, c’est-à-dire à l’origine de cette réalité et au sens qu’il faut tenter de lui donner. Cette interrogation en rejoint une autre, celle que l’on retrouve sur le célèbre tableau de Paul Gauguin intitulé « Que sommes-nous ? D’où venons-nous ? Où allons-nous ? ». Cette fois-ci, l’artiste pose la question de l’origine de la destinée

humaine, laquelle est très étroitement associée à celle du sens et de la finalité de l'existence.

b) Si quelque chose existe, quelle en est la nature ? La perspective humaniste et matérialiste de bon nombre de nos contemporains les conduit à postuler que l'ultime réalité est infinie et impersonnelle et se définit, essentiellement, en termes de matière ou d'énergie. Elle présente une approche foncièrement autonome et horizontale. Mais, à partir d'un tel présupposé, comment rendre compte de la complexité de l'univers qui ruisselle d'intelligence et du caractère unique du terrien ? En revanche, la perspective biblique postule que l'ultime réalité est l'Être infini et personnel. C'est le point de départ de toute philosophie qui est à l'écoute des Écritures et du contenu qu'elles véhiculent. Cette perspective globale offre une réponse à la question des origines, qui tient compte de l'unité et de la diversité du réel et qui met en lumière une conception originale de l'être humain, qualitativement différent de l'ensemble du monde vivant.

c) Face au silence de l'univers et à la solitude que nos contemporains éprouvent si douloureusement, l'Évangile affirme avec force que le Créateur est l'ultime vis-à-vis de la créature humaine et, surtout, qu'il n'a pas gardé le silence, mais qu'il a choisi de s'exprimer selon les catégories du langage humain, de telle sorte que les fils d'Adam peuvent comprendre réellement sa Parole de vérité et de vie. Cette sagesse divine éclaire les questions de l'origine, du mal et de la condition humaine tout en focalisant l'attention sur la personne de Jésus le Christ, source de sens, de réconciliation et d'espérance².

2. Pour une étude plus approfondie de la question, cf. Pierre Berthoud, *En quête des origines. Les premières étapes de la Révélation : Genèse 1-11*, Kerygma/Excelsis, Aix-en-Provence/Charols, 2008, p. 177 ss.

III. Un déploiement

Après avoir évoqué la vocation et le défi de l’apologétique, il nous faut aborder son déploiement. Nous en distinguons trois étapes :

- a) Grâce à la révélation écrite et incarnée, l’être humain a accès à la pensée divine. Cela signifie que le Seigneur ne laisse aucun aspect fondamental de l’univers et de la condition humaine dans l’obscurité. Toute question honnête mérite une réponse honnête. La communication que cet Être infini et personnel transmet est donc vraie et fiable. Elle s’adresse à l’intelligence en vue de provoquer un changement de mentalité qui touche à tous les aspects de la personne humaine, y compris sa volonté et ses affections. C’est ce que nous appelons la conversion.
- b) Le Dieu de la Bible n’est pas celui des philosophes, distant et inactif. C’est le Dieu d’Abraham, d’Isaac, de Jacob... le Dieu de Jésus-Christ ! En tant que chrétiens, nous avons à manifester son existence en menant notre vie terrestre sous son regard, en sa présence et en lui faisant confiance à chaque instant. Le Dieu vivant agit encore aujourd’hui dans l’espace et le temps, au cœur de l’histoire, de notre histoire. Il n’est pas une illusion, nous sommes témoins des traces qu’il a laissées dans l’histoire, dans nos vies, dans nos communautés et dans nos cités.
- c) Aimer le Seigneur ne va pas sans aimer le prochain et cela sans compter. Dieu a fait renaître le chrétien à la vie afin qu’il vive pleinement sa vocation humaine. La relation de celui-ci avec le Christ le libère de lui-même et du péché qui l’attire et le ronge. Elle lui permet de reconnaître et de voir son prochain comme son vis-à-vis, d’aller au-devant de lui, de reconnaître sa dignité et de lui manifester une compassion sincère. Cette qualité relationnelle authentique et vraie constitue un argument déterminant dont le Saint-Esprit se sert pour conduire

nos contemporains à se réconcilier avec Dieu le Père qui s'est révélé en Jésus de Nazareth.

Conclusion

Toute théologie qui est à la fois à l'écoute de la Sagesse que le Seigneur nous a communiquée et attentive au monde et à la culture environnante, demeure actuelle, pertinente et perspicace. C'est vrai, en particulier, pour la foi réformée qui s'enracine dans la doctrine des apôtres et reste attachée à la foi chrétienne historique. Plus encore, une étude rigoureuse et une méditation approfondie des Écritures permettent de constater à quel point la sagesse divine éclaire et transforme le moindre recoin de l'existence humaine lorsqu'elle s'ouvre à sa lumière. La Parole incarnée est, sans nul doute, le chemin, la vérité et la vie. C'est ainsi que l'apologétique est un moyen fort efficace dont le Dieu trinitaire se sert pour conduire l'être humain au cœur du mystère de la foi ! Puisse-t-elle continuer à jouer ce rôle essentiel dans la formation que la Faculté Jean Calvin offre à ses étudiants.

Titres publiés par les Éditions Kerygma à l'occasion du 40^e anniversaire

Contre vents et marées. Mélanges offerts à Paul Wells et Pierre Berthoud, sous la direction de Jean-Philippe Bru, Kerygma-Excelsis.

En toute occasion, favorable ou non, une sélection d'articles de Paul Wells écrits entre 1972 et 2012, Kerygma (diffusion Excelsis).

L'APPORT DE LA THÉOLOGIE RÉFORMÉE À L'ÉGLISE UNIVERSELLE¹

Gérald BRAY²

Introduction

Nous nous rassemblons aujourd’hui à l’occasion du quarantième anniversaire de la Faculté Jean Calvin afin de remercier Dieu pour sa grâce durant le temps écoulé, celui d’une génération, de le prier d’exercer sa bonté au cours des années à venir, et de considérer ensemble le rôle confié à une telle faculté et à la tradition qu’elle représente dans le monde actuel. Une faculté réformée doit, en principe, enseigner la théologie qui correspond à cette étiquette ; autrement, son existence n’aurait pas de sens. Mais cette théologie peut-elle encore se justifier aujourd’hui dans une Église qui s’«œcuménise» progressivement et face à un monde qui affiche une diversité théorique mais qui, en fait, pratique de plus en plus un conformisme laïque ne laissant aucune place à une religion de croyants considérés *ipso facto* comme des fanatiques et même des terroristes ! Dans ces conditions, on peut supposer qu’il serait normal que les chrétiens de toutes confessions présentent un front commun qui respecte les identités historiques et particulières et qui, en même temps, imagine un programme social et politique propre à les protéger dans un contexte de plus en plus détaché des traditions séculaires représentées par les Églises reconnues. De plus, il arrive aussi

1. Discours prononcé à la Faculté Jean Calvin d’Aix-en-Provence, le samedi 13 septembre 2014, à l’occasion du quarantième anniversaire de la Faculté.

2. Gérald Bray est un théologien britannique actuellement directeur de recherches au Latimer Trust. Plusieurs de ses ouvrages et articles ont été traduits en français, dont *La doctrine de Dieu*, Excelsis, 2001.

que les chrétiens les plus engagés dans l'évangélisation ou dans le monde intellectuel soient relativement déracinés par rapport à leurs Églises d'origine et peu touchés par la théologie confessionnelle qui les caractérise, du moins formellement. Parmi les protestants en particulier, la migration d'une Église vers une autre est de plus en plus acceptée, avec pour résultat que le qualificatif « réformé », appliqué aux membres particuliers de telle ou telle assemblée, n'a plus le sens profond qu'il avait il y a cent ans. La scène ecclésiastique est plus fluide que jamais, ce qui nous pousse non seulement à nous afficher en tant que réformés, mais à nous définir afin de nous reconnaître les uns les autres dans un monde nouveau.

Un héritage morcelé

Qu'est donc la théologie réformée ? Comment l'identifier dans le marais des opinions diverses qui caractérisent l'Église aujourd'hui ? L'identification presuppose une définition valable que connaissent la plupart de ceux qui sont immédiatement intéressés par la question, c'est-à-dire les membres des Églises « prétendues réformées », comme les qualifiait l'Ancien Régime français. Selon eux, les Églises réformées sont celles qui sont issues de la Réforme du xvi^e siècle, sous l'impulsion de Jean Calvin, dont la théologie et l'ecclésiologie marquent leurs descendants jusqu'à l'heure actuelle. Certes, de nombreuses divisions se sont produites au cours de l'histoire, avec, aujourd'hui encore, un certain nombre de tensions internes entre « libéraux » et « conservateurs ». Toutefois, vu de l'extérieur, le monde réformé est facilement reconnaissable, avec ses temples dépourvus de tout signe religieux visible, ses pasteurs vêtus de noir qui prêchent des sermons interminables et incompréhensibles pour la majorité des assistants, mais qui, en revanche, possèdent souvent une érudition qui est la marque infaillible d'une bonne formation académique. La théologie calvinienne est formalisée dans des confessions de foi du xvi^e ou du xvii^e siècle qui sont aujourd'hui encore le point de départ

privilégié de toute réflexion théologique moderne. Quant à l'administration ecclésiastique, elle est, le plus souvent, confiée à des consistoires et à des synodes qui exercent une sorte de tutorat sur des pasteurs contraints de se conformer à leurs directives. Ce système, qui au début devait assurer l'orthodoxie de tous et un ministère pastoral de qualité universelle, a souvent servi à étouffer tout développement spirituel et, par conséquent, toute réforme ultérieure, malgré l'affirmation quasi générale que l'Église est non seulement déjà *reformata* (réformée), mais aussi toujours ouverte à de nouvelles impulsions réformatrices (*semper reformanda*), ce que les administrateurs en place s'efforcent en réalité d'empêcher avec toutes les ressources à leur disposition. Le résultat est que, trop souvent, le seul moyen de réformer l'Église existante est d'en créer une autre avec les mêmes principes de base, la même constitution synodale et la même confession de foi, accompagnée parfois d'une déclaration spécifique qui explique les raisons pour lesquelles le schisme a eu lieu.

Ce schéma, il faut l'avouer, caractérise les Églises réformées non seulement dans le monde francophone, où leur sort minoritaire les a probablement protégées contre les formes les plus extrêmes de ce phénomène, mais beaucoup plus ailleurs. Aux Pays-Bas, par exemple, l'expression courante « deux Hollandais – trois Églises » témoigne de cette tendance scissipare et, dans le monde anglo-saxon, le nombre de dénominations différentes est légendaire. En Écosse, il y a au moins un village de ma connaissance dans lequel il n'y a pas moins de cinq Églises réformées ou presbytériennes, dont quatre sont de fondation relativement récente ; elles desservent une population éparses et ne s'entendent pas entre elles pour des raisons théologiques qu'ignore la majorité de ceux qui y viennent le dimanche. Signe de vitalité spirituelle pour les uns, tragédie scandaleuse pour les autres, mais pour tous une réalité quotidienne qui continue de caractériser la tradition réformée dans le monde entier.

La vision originelle

Ce portrait des Églises réformées, quoique conforme à une certaine évolution historique, ne correspond pas à l'esprit originel qui avait animé la génération de Calvin et de ses collègues. Les fondateurs de ce que nous appelons la tradition réformée n'avaient aucune intention de créer de nouvelles Églises. Pour eux, il n'y avait qu'une seule Église, sainte, catholique et apostolique, qu'il fallait purifier de la corruption dont elle avait souffert à la suite de la dictature imposée par le pape romain depuis la grande réforme grégorienne du xi^e siècle, et renforcée à cause du rattrapage devenu nécessaire après la captivité babylonienne de la papauté en Avignon et le grand schisme, conséquence du retour du Saint-Siège à Rome. Ce désordre notoire avait des racines théologiques que les premiers réformateurs voulaient combattre par l'évidence de l'Écriture sainte, récemment redécouverte dans ses versions originales et interprétée selon les normes de l'humanisme érasmien de la Renaissance.

Le génie de Calvin ne se trouve pas dans son originalité, notion que lui-même aurait rejetée avec horreur, mais dans sa capacité à organiser et à présenter la tradition séculaire avec un éclat extraordinaire qui correspondait aux besoins de son époque et qui continue de nous offrir un modèle classique de ce que doit être l'enseignement ecclésiastique. Calvin a suivi un schéma déjà élaboré au début du XIII^e siècle par un maître parisien du nom de Thomas de Chobham, peu connu aujourd'hui, mais qui exerçait une influence considérable de son vivant. Chobham avait analysé la tâche du théologien en la divisant en trois parties distinctes. D'abord, il fallait maîtriser les sources, c'est-à-dire la révélation biblique. Ensuite, l'interprète devait en tirer un système cohérent afin de démontrer la logique interne de cette révélation. Finalement, le prédicateur avait le devoir non seulement de communiquer le contenu de ce système, mais de l'appliquer de manière responsable à la cure d'âme, qui restait toujours l'objectif principal de la théologie.

Une exégèse servante du texte

Calvin a repris la méthode de Thomas de Chobham, qu'il a adaptée à la modernité de son temps. Considérons, d'abord, la question des sources. Le retour aux sources était l'idée fixe d'Érasme et de ses contemporains, qui croyaient que seule la pureté des origines pouvait nourrir l'épanouissement si désiré de la civilisation chrétienne. Pour cette génération, l'antiquité de la Bible était un argument en faveur de sa véracité et la redécouverte des textes primitifs devait, en principe, ouvrir la porte au renouveau d'une Église ternie par une pollution progressive des eaux vivantes qui coulaient de cette source originale. Aujourd'hui, nous constatons la naïveté de cette approche simpliste, mais l'argument a convaincu les contemporains d'Érasme, y compris le jeune Calvin. En même temps, nous reconnaissions aussi que c'est lui, Calvin, qui a pratiquement inventé le commentaire biblique moderne. Avant lui, les commentateurs avaient tous l'habitude d'employer l'exégèse au service de leur théologie, même si cela les obligeait à recourir à l'allégorie ou à contourner le sens évident du texte qu'ils prétendaient commenter. Calvin a totalement exclu cette façon de procéder. Son exégèse se limitait au sens littéral de ce qu'il commentait et il réservait son exposition théologique aux sermons qu'il prêchait ou à l'*Institution de la religion chrétienne* qu'il a préparée comme manuel d'instruction pour les étudiants en théologie et pour les pasteurs qu'il a envoyés en France et un peu partout en Europe. Le résultat de cette modestie, c'est que nous lisons ses commentaires encore aujourd'hui. Calvin reste un partenaire dans le dialogue exégétique autour de la Bible. Son opinion est encore citée et parfois même sollicitée par des chercheurs intellectuellement très éloignés de lui, mais qui le respectent comme leur collègue dans le domaine de la science biblique. Dans ce domaine, l'œuvre de Calvin demeure donc vivante et constructive.

Une révision du système théologique

Dans son système théologique, Calvin a effectivement remplacé l'œuvre classique de son époque, les *Sentences* de Pierre Lombard, maître parisien du XII^e siècle qui fut nommé évêque de la capitale un an avant sa mort en 1160. Lombard avait légué à ses étudiants une collection de citations patristiques rangées selon quatre critères empruntés au livre classique *Sur la doctrine chrétienne (De doctrina christiana)* de saint Augustin. Son premier livre est consacré à la sainte Trinité, objet de la jouissance de chaque croyant. Le second livre est consacré à la création, le moyen octroyé aux hommes pour qu'ils puissent arriver à la connaissance et à la jouissance du divin. Le troisième livre dévoile le mystère du Christ, le Dieu qui est entré dans sa création afin de forger un lien inébranlable entre deux réalités qui se seraient autrement opposées. Enfin, le quatrième livre explique les sacrements, par lesquels le Christ se présente à nous aujourd'hui et communique sa grâce à ceux qui les reçoivent. Tout le système médiéval se construisait sur ce fondement et chaque professeur de théologie, y compris le jeune Martin Luther, devait écrire une dissertation sur un aspect des *Sentences* afin d'obtenir une chaire de théologie dans une université.

C'est en remplaçant ce texte fondamental que Calvin a assuré l'avenir de la Réforme. La contestation des abus reconnus, si évidente chez Luther par exemple, ne pouvait pas suffire à long terme. Un seul abus peut toujours être corrigé et, du vivant de Calvin, l'Église catholique a essayé de le faire au fameux Concile de Trente, qui est devenu la base du catholicisme moderne jusqu'à Vatican II, dans les années 1960. Calvin ne voulait pas de cela. Au lieu de réparer les défauts superficiels du système déjà établi, il s'est consacré à la reconstruction totale de la théologie à partir du principe de l'Écriture seule (*sola Scriptura*), qui avait été le fondement de l'enseignement de Jésus, des apôtres et des Pères de l'Église, y compris saint Augustin, qui avait tant inspiré l'œuvre de Pierre Lombard. Calvin a toutefois repris le modèle des *Sentences* de Lombard

– une introduction à la théologie en quatre tomes, répartis selon les thèmes principaux de la confession de foi, qui était avant tout pour lui le *Symbole des apôtres*, considéré à l'époque comme un témoignage en accord avec le contenu de leur enseignement, c'est-à-dire de l'Évangile. Le premier livre de l'*Institution* est donc consacré à Dieu le Père et à la Trinité, tout comme le premier livre des *Sentences*. Mais le deuxième livre traite de la christologie et le troisième du Saint-Esprit – quelque chose de nouveau qui lui a valu le titre de « théologien du Saint-Esprit ». Le quatrième livre est consacré aux grandes questions relatives à la vie chrétienne – les sacrements certes, mais aussi la morale et la place de l'Église dans le monde.

Au lieu de présupposer une opposition conceptuelle entre Dieu et la création, opposition réconciliée dans et par l'incarnation du Christ, Calvin propose une « opposition », si nous osons employer ce terme, entre le Père et le Fils, opposition purement formelle parce que la réconciliation est déjà présente dans la Trinité et manifestée par l'Esprit qui est le vrai fondateur de l'Église, et par qui nous avons accès au sacrifice du Fils pour notre salut et à la présence de Dieu. Les sacrements témoignent de cette communion entre le croyant et le Christ, mais la communion elle-même n'est réalisée que dans et par l'Esprit. On peut être baptisé, on peut aller mille fois à la messe, mais si l'on ne connaît pas la présence de l'Esprit dans le cœur, tout cela ne sert à rien. Les vrais fidèles sont ceux qui sont nés de l'Esprit ; la vraie Église, qui est le corps du Christ, est formée par l'action de la troisième personne de la sainte Trinité, qui témoigne à notre esprit que nous sommes enfants de Dieu.

Cette exposé théologique propose une intérieurisation de la foi qui est la vraie marque de l'Évangile et le vrai fondement de l'Église dite « réformée ». La Réforme ne correspond à rien d'autre qu'à la nouvelle naissance que Jésus a expliquée à Nicodème. Calvin était conscient de la présence, en France et en Europe, de plusieurs Nicodème, c'est-à-dire de personnes de

bonne volonté, plus ou moins croyantes, mais qui n'avaient pas encore pris position en faveur de l'Évangile, et il s'adressait à eux. À ses yeux, la bonne volonté est sans doute quelque chose à désirer, mais elle ne suffit pas à elle seule. Il faut naître de nouveau, et cela se produit uniquement dans et par l'action de l'Esprit Saint.

Une théologie pour le peuple de Dieu

En troisième lieu se trouve l'application de la théologie qui, pour Calvin, tout comme pour Thomas de Chobham avant lui, correspondait à la prédication. Calvin était un prédicateur. Trois ou quatre fois par semaine, il montait en chaire dans le temple Saint-Pierre afin d'enseigner la Parole de Dieu. Peu importe les distinctions qu'il faisait entre leçons, congrégations et homélies ; elles n'étaient, toutes les trois, que des manières différentes de prêcher l'Évangile. C'est là, malheureusement, le côté relativement inconnu de son œuvre aujourd'hui. Il est vrai que certains de ses sermons sont disponibles, mais le langage désuet, les allusions maintenant perdues à l'histoire et l'impossibilité pratique de recréer l'atmosphère du temps s'opposent à la compréhension de cet aspect de son ministère. De plus, nous savons que les textes de plusieurs de ses sermons ont été jetés à la poubelle au moment de la Révolution française et qu'il reste encore, à Genève, un tas de manuscrits inédits, souvent presque illisibles, qui pourraient faire avancer nos connaissances dans ce domaine mais que personne n'a le courage d'exploiter. Il en résulte que, pour plusieurs, Calvin demeure le commentateur de la Bible et le théologien de l'*Institution*, qui a exercé son influence sur Genève pendant deux décennies, et on n'écoute plus sa voix pastorale. C'était pourtant une dimension essentielle de son ministère. Calvin faisait ses études bibliques et théologiques afin de persuader la population genevoise de la vérité du message des Écritures et de l'importance de l'appliquer directement à la vie quotidienne. Sans cette dimension, la carrière de Calvin n'a pas de sens et ce que nous appelons

maintenant « la théologie réformée » perd de son poids et de sa valeur spirituelle. Karl Barth a dit qu'une théologie qu'on ne peut pas prêcher ne vaut rien ; son jugement reste l'opinion universelle des théologiens vraiment réformés. Aussi longtemps que le ministère de la Parole ne sera pas renouvelé et rempli tout à nouveau de cette conviction que seul l'Esprit de Dieu peut susciter, l'apport de la théologie qu'il représente pour l'Église universelle sera certainement nul.

L'œuvre de la trinité dans la théologie latine

L'importance de la place que l'œuvre du Saint-Esprit occupe dans la théologie réformée ne saurait être exagérée. Aujourd'hui, personne n'est surpris de trouver un livre de théologie ayant pour titre *L'œuvre du Christ* ou *L'œuvre du Saint-Esprit* mais, avant le xvi^e siècle, de tels ouvrages n'existaient pas. Cela ne signifie pas que les questions posées par ces titres n'étaient pas discutées, mais on les abordait autrement. L'exemple classique est celui d'Anselme de Cantorbéry qui, vers la fin du xi^e siècle, avait écrit un livre sur l'œuvre du Christ intitulé *Cur Deus homo* – Pourquoi Dieu homme. Les savants se demandent si ce titre est une affirmation positive ou une question posée par l'auteur à laquelle il va donner une réponse dans le texte ; cela ne nous intéresse pas pour l'instant. L'essentiel, pour nous, est de savoir que, théologiquement, l'œuvre du Christ dépendait de son incarnation. Chez Anselme, la notion d'alliance faite avec Israël et accomplie par le Christ ne jouait qu'un rôle très secondaire. Le salut du monde est intervenu au moment où le Fils de Dieu s'est incarné dans le sein de la Vierge Marie – ce qui explique l'importance de la Vierge dans l'histoire du salut et la place exceptionnelle qui lui était réservée dans le culte. Quant à l'Esprit, il était l'autre Paraclet, celui qui garantissait la présence continue du Sauveur au sein de son Église et, par conséquent, l'efficacité réelle de son sacrifice rédempteur, qui était régulièrement re-présenté dans la transsubstantiation au cœur de la messe. Une fois que le miracle était effectué sur

l'autel, l'Esprit pouvait se retirer de la scène, sachant que son œuvre était déjà accomplie.

Pour comprendre cela et quelle est la nature de l'évolution qui a donné naissance à la théologie dite réformée, nous devons remonter aux origines de l'Église. Jésus, quand il prêchait son message, mettait l'accent sur l'identité de Dieu comme étant notre Père. Quand ses disciples lui ont demandé comment il fallait prier, il leur a répondu ainsi : « Quand vous priez, dites : Notre Père qui es aux cieux. » Or, ses disciples n'ont pas compris. « Qui est ce Père dont tu parles ? Montre-nous le Père. » Et Jésus a tout simplement expliqué la chose en disant : « Celui qui m'a vu a vu le Père. Moi et le Père, nous sommes un. » Et cela avec raison, car il est impossible de comprendre le Fils sans comprendre d'abord le Père – l'identité de l'un dépend directement de l'identité de l'autre. Les Juifs, eux aussi, étaient concernés par cette question. Qui pouvait oser appeler Dieu son Père ? Selon eux, Jésus se faisait l'égal de Dieu, ce qui signifie, dans un monothéisme strict, qu'il s'affichait comme étant Dieu lui-même. La question de la personne du Père a donc marqué le ministère de Jésus jusqu'à sa mort, moment où il a prié le Père de pardonner ses persécuteurs ignorants, avant de confier son esprit à ses mains éternelles.

Une fois l'identité du Père établie, le centre du débat théologique est passé naturellement à son œuvre. Le Père est-il le Rédempteur aussi bien que le Créateur ? Pour nous, aujourd'hui, cette question ne se pose pas. Nous pensons que, s'il y a un Dieu, il doit être les deux à la fois et tous les chrétiens modernes confessent cela sans gêne. Dans l'Église primitive, on voyait la chose autrement. À cette époque-là, confesser un Dieu Créateur parfait et bon signifiait que sa création devait refléter sa bonté et sa perfection. Mais, si le monde est parfait, pourquoi a-t-il besoin d'un Rédempteur ? Pour plusieurs, la réponse qui s'imposait était que la création était imparfaite et inachevée depuis le début. Leur dieu créateur ne correspondait donc pas

au Père de Jésus-Christ. Il n'était qu'un dieu inférieur au Père qui, lui, transcendait le monde matériel. Ce Père, inaccessible à l'homme à cause de la matérialité humaine, a envoyé un Fils qui partageait son essence spirituelle afin de réparer les dégâts de la création. Ce Fils devait libérer les âmes humaines de leurs chaînes charnelles, une délivrance qui serait en même temps leur rédemption. Cette solution, proposée par des prédateurs philosophes que nous appelons aujourd'hui des gnostiques (parce qu'ils prônaient la gnose ou la sagesse comme voie du salut), était évidemment contradictoire parce que, si un dieu purement spirituel ne peut pas avoir de contact direct avec le monde matériel, une incarnation de cette divinité est inconcevable. Et Jésus n'aurait pas pu être divin !

Les Pères de l'Église, dont Irénée de Lyon au premier rang, ont résolu ce problème en affirmant avec insistance que le Dieu de la Bible est à la fois le Créateur du monde matériel et le Rédempteur de l'humanité. Le problème ne réside pas dans la structure de la création, qui est parfaite, mais dans le cœur de l'homme qui a désobéi aux commandements divins. Le mal est donc un phénomène spirituel qui ne saurait être combattu victorieusement que par une intervention également spirituelle, à savoir la venue du Fils et l'accomplissement de son ministère sur la croix.

Cette affirmation a vite conduit les Pères à juger nécessaire d'expliquer l'incarnation. Comment Jésus peut-il être en même temps pleinement Dieu et pleinement homme ? Cette question a déchiré l'Église pendant deux siècles. Elle n'a jamais trouvé une réponse universellement admise, mais, exception faite de quelques Églises orientales, la majorité des chrétiens est d'accord aujourd'hui pour dire que le Fils incarné est une personne divine manifestée en deux natures distinctes – la nature divine qu'il possède éternellement auprès du Père et la nature humaine qu'il s'est acquise dans le sein de sa mère. Sur la croix, la personne divine du Fils a souffert et est morte dans sa nature humaine, au

moyen de laquelle il a assumé lui-même notre punition et payé notre dette envers Dieu. C'est à ce moment-là que le concept de personne a pris le devant de la scène en théologie. Jusque-là, une personne était conçue comme n'étant que la manifestation particulière d'une substance universelle. Moi, par exemple, je suis une personne humaine, mais c'est uniquement parce que je manifeste, dans mon être, les caractéristiques de l'humanité en général que mon humanité individuelle est reconnue. Mais en disant qu'en Jésus la personne du Fils s'est incarnée dans l'humanité, sinon son humanité n'aurait pas d'existence individuelle, l'Église a défini cette personne divine comme étant l'agent de l'incarnation, et donc de notre salut.

Voilà la grille conceptuelle par laquelle Anselme de Cantorbéry a exposé la signification de l'expiation du Christ. En le faisant, Anselme suivait le courant dominant de la théologie occidentale, ou latine, qui a complété la définition de la personne du Christ par un examen approfondi de son œuvre. Mais l'Église aurait pu choisir un autre chemin. Elle aurait pu passer de la personne du Fils à celle du Saint-Esprit. Après tout, le Fils n'était qu'une personne parmi trois en ce qui concerne sa divinité et, une fois l'égalité entre le Père et le Fils affirmée, l'Église se sentait obligée de définir aussi la personne de l'Esprit. Est-il l'égal du Père et du Fils ? Où se situe-t-il dans la communauté divine que nous appelons « la Trinité » ? Cette question n'a pas été ignorée – loin de là –, mais on lui donnait deux réponses différentes qui malheureusement étaient incompatibles. Saint Augustin a proposé l'idée que Dieu est amour et qu'en conséquence le Père est celui qui aime, le Fils est celui qui est aimé – le bien-aimé – et l'Esprit est l'amour qui coule entre les deux et qui les relie, dans les deux sens évidemment, afin que l'amour divin soit parfait et équilibré. L'Esprit Saint est donc l'Esprit et du Père et du Fils. Le prestige d'Augustin en Occident a assuré l'accueil unanime de cette solution, qui demeure, encore aujourd'hui, l'expression classique chez les protestants aussi bien que chez les catholiques. L'Église orientale, en revanche, a dit avec

insistance que l'Esprit est divin et que la divinité est une. Selon cette perspective, l'Esprit reçoit sa divinité du Père et de lui seul. Dire qu'il reçoit son être divin « et du Fils » signifierait, pour eux, que la divinité a deux sources et donc deux dieux, ce qui, à l'évidence, n'est pas correct. L'Orient grec refuse donc la solution augustinienne et, au cours du Moyen Âge, cette différence d'opinion est devenue la cause théologique d'un schisme entre les deux parties de la chrétienté, schisme qui, malgré plusieurs tentatives de réconciliation, demeure encore réel aujourd'hui.

L'œuvre intérieure du Saint-Esprit, élément fondamental de la théologie réformée

Les réformateurs du xvi^e siècle appartenaient tous à l'Église latine et, pour cette raison, ils ont accepté sans difficulté la pneumatologie augustinienne. L'héritage théologique de Luther et de Calvin comportait donc cinq éléments déjà bien développés en Occident – la personne du Père, l'œuvre du Père, la personne du Fils, l'œuvre du Fils et la personne de l'Esprit Saint. Mais que dire de l'œuvre de ce dernier ? L'Occident médiéval avait conçu l'œuvre de l'Esprit comme étant une continuation de l'œuvre du Christ, une extension, pour ainsi dire, de l'incarnation du Fils. Le pape était son vicaire sur la terre, l'Église était son corps et le culte rapprochait les fidèles de son sacrifice par la participation aux sacrements, surtout à la communion de la messe. L'accès à cette participation, à la réception de la grâce divine, pour employer le vocabulaire de l'époque, était contrôlé par les officiers du culte, qui imposaient un régime de pénitence, théoriquement très strict, à ceux qui voulaient profiter du miracle de l'autel. Cependant, en matière de salut, l'accès au sacrement n'ouvrirait pas forcément le ciel, car la seule confession des péchés ne suffisait pas. Même après la mort, la vaste majorité des croyants devait encore payer la dette de leurs transgressions dans un lieu appelé le purgatoire. L'entrée au ciel était toujours contrôlée par l'Église ! Mais, comme c'est souvent le cas,

quand l'entrée principale est barrée, il existe une porte dérobée par laquelle on peut passer sans trop d'ennuis. Dans l'Église médiévale, cette porte s'appelait « indulgence », une sorte de dérogation qui enlevait les peines trop lourdes et permettait aux âmes pénitentes d'avoir accès à la grâce divine plus vite et plus efficacement. Pour faciliter les choses, on pouvait même en acheter – le scandale qui a provoqué une violente réaction chez Luther et qui a suscité sa Réforme.

Calvin partageait les sentiments de Luther à propos de la vente des indulgences, mais ce problème a beaucoup diminué en importance à la suite de la protestation luthérienne et il n'a pas vraiment occupé l'attention de Calvin. En revanche, Calvin a eu la liberté de considérer en profondeur la question fondamentale qui avait provoqué et les abus de l'Église et les contestations de la génération précédente. Au fond, il s'agissait de la compréhension de l'œuvre du Saint-Esprit. Agit-il par l'intermédiaire d'une Église visible, avec ses prêtres, ses rites et ses jugements, ou doit-il plutôt être cherché à l'intérieur du croyant, dans son cœur ? Calvin a opté pour l'intérieur, non pas par préférence personnelle, mais parce qu'il a compris que l'on retrouve là l'essentiel de la révélation biblique.

Les Juifs du temps de Jésus mettaient leur foi dans l'alliance scellée par la circoncision qui, pour eux, était la preuve de leur appartenance au peuple élu. Leur théologie n'était pas très développée et même la question de la résurrection, si centrale pour les chrétiens, restait ouverte, mais malheur à celui qui n'était pas circoncis ! La pensée, chez les Juifs, était relativement libre, mais pas la pratique ! Les réformateurs du xvi^e siècle voyaient une étrange parenté spirituelle entre le judaïsme du temps du Nouveau Testament et l'Église catholique de leurs jours. À leurs yeux, un catholique pouvait faire n'importe quoi et vivre n'importe comment, mais s'il échappait à la tutelle que l'Église imposait avec des rituels sans fondement dans la révélation divine, il était condamné et perdu.

Or, le message évangélique est tout autre selon les réformateurs, qui ont compris que le conformisme extérieur est souvent l'ennemi de la vraie spiritualité, parce qu'il ouvre la porte à l'hypocrisie. Or celle-ci, selon le Nouveau Testament, est parmi les pires des péchés, sinon le pire. Le salut ne dépend pas du conformisme, qui est d'ailleurs inutile parce que l'homme ne peut pas se sauver par ses propres œuvres. Ce n'est pas en affichant une perfection irréalisable que le croyant sera sauvé, mais en confessant sa faiblesse spirituelle et la nécessité de cette intervention divine que la Bible appelle la nouvelle naissance. Calvin, en particulier, a vu un lien fondamental entre la situation des Juifs au temps de Jésus et celle des catholiques de son temps. Pour lui, la vraie réforme était un retour à l'enseignement du Christ et de ses disciples, qui ont bâti leur Église sur la foi, qui est le don de la grâce obtenue par la présence de l'Esprit.

L'œuvre du Saint-Esprit est donc l'élément fondamental de la théologie calvinienne et, par la suite, de celle de toute la tradition dite « réformée ». Cette tradition s'est développée historiquement à une époque où, non seulement l'Église universelle abordait la question de l'œuvre de l'Esprit sans la reconnaître formellement, mais aussi où l'humanisme classique insistait sur le retour aux sources textuelles de toute tradition reçue et avait une influence croissante. L'Église catholique recevait comme inspirée la traduction de la Bible faite par saint Jérôme vers la fin du IV^e siècle. Il est vrai que Jérôme avait pu consulter des manuscrits grecs et hébreux plus anciens que ceux dont disposait Érasme ; aussi les leçons de la Bible Vulgate latine sont-elles parfois supérieures à celles d'Érasme, le principe de la priorité du texte en langue originale ayant triomphé. Les commentaires bibliques de Calvin et de ses collègues, fondés sur ces textes originaux, complétaient très bien leur programme théologique parce que la grande œuvre de l'Esprit, présente dans le monde avant l'incarnation du Fils et, dans un certain sens, logiquement antérieure à celle-ci, a façonné la personnalité distincte de la théologie réformée. Au lieu de considérer l'œuvre

de l’Esprit uniquement comme suivant l’œuvre du Christ dont elle ne serait qu’une continuation historique, les réformateurs ont pu considérer l’œuvre du Christ comme étant l’accomplissement de la prophétie biblique qui, en dernière analyse, était justement l’œuvre de la troisième personne de la Trinité.

Si l’œuvre du Christ doit être comprise comme la réalisation des promesses divines inscrites dans l’alliance entre Dieu et son peuple Israël, il devient évident que la théologie, du début à la fin, est et ne peut être que l’exposition progressive, dans l’histoire des hommes, de l’œuvre de l’Esprit, révélée comme accomplissement du salut des élus. Toute l’expérience spirituelle du croyant tourne autour de cet axe principal. C’est l’Esprit qui donne la révélation dans le cadre de l’alliance, c’est l’Esprit qui entre dans le ventre de la Vierge afin d’accomplir l’incarnation du Fils et c’est l’Esprit qui met le sceau divin sur l’œuvre du salut accomplie, une fois pour toutes, sur la croix. Comme nous le montre la Pentecôte, sans l’Esprit il n’y a point d’Église, et donc point de christianisme.

Conclusion : un legs précieux à faire fructifier

L’apport de la théologie réformée à l’Église universelle doit donc être compris comme étant surtout la synthèse, d’une part, de l’évolution progressive de la théologie millénaire et, d’autre part, de l’exégèse solide des textes fondamentaux de la révélation sur laquelle cette théologie est fondée. On peut certes imaginer une théologie qui se distancie de ses racines scripturaires, comme la théologie catholique traditionnelle. Très subtile, vaste et capable d’être adaptée à toutes les situations pastorales imaginables, la théologie catholique est néanmoins fondée sur une base exégétique insuffisante. La fameuse confession de l’apôtre Pierre, en Matthieu 16.18, sur laquelle est bâti tout l’édifice de la papauté est, en réalité, non sa pierre angulaire mais plutôt une pierre d’achoppement, dès lors que l’on se rend compte que l’interprétation traditionnelle de ce verset n’est pas justifiée. Il est très probable que Pierre n’avait rien à voir avec l’Église de Rome,

même si c'est là qu'il a subi le martyre : ce qui est possible mais n'a jamais été démontré. Aux yeux des réformateurs, le pape avait bâti sa maison sur le sable, et quand la tempête de la science est arrivée elle devait immédiatement s'écrouler.

Nous savons aujourd'hui que ce scénario, envisagé en toute sincérité par les réformateurs, s'est déroulé autrement. La papauté existe toujours, même si elle a perdu beaucoup de ses pouvoirs et ne peut plus menacer la liberté de penser et d'agir comme elle le faisait au XVI^e siècle. En revanche, les découvertes scientifiques sont parfois employées aujourd'hui pour discréditer l'Évangile, ce qui aurait choqué Calvin pour qui la vérité est une, qu'elle provienne de la science humaine ou de la révélation divine. La tradition réformée affirme avec insistance qu'il n'y a pas de contradiction entre les deux, parce que c'est le même Esprit divin qui gouverne le destin de l'homme et qui l'interprète au travers de sa Parole. Les chrétiens de nos jours, tout comme ceux du XVI^e et même ceux du I^{er} siècle, sont appelés à réaliser cette synthèse dans leur contexte, afin de répondre aux défis de leur temps. Comme Calvin l'a écrit dans le premier chapitre de son *Institution*, ce n'est que par la compréhension de Dieu que l'homme peut se comprendre lui-même. Nous habitons dans une société qui a voulu anéantir le principe de sa propre existence en rejetant Dieu et nous en voyons le résultat autour de nous : le vide spirituel et la mort progressive de notre civilisation. L'apport de la théologie réformée dans ce contexte est d'affirmer qu'une synthèse vivante et créative est toujours possible, que nous n'avons pas besoin de nous asseoir dans un coin, quelque part, en attendant la disparition de l'humanité par la dissolution de notre culture commune, catastrophe qui serait suivie, selon certains, par le retour du Christ venu pour sauver ses élus de la destruction.

La Faculté de théologie réformée d'Aix-en-Provence existe pour affirmer l'espoir qu'il est encore possible d'effectuer une synthèse convaincante entre la Parole divine et la civilisation

G. Bray

humaine. Au terme d'une première période de son existence, correspondant à une génération, elle lance ce défi à la génération montante, qui devra recevoir ce legs précieux et le faire fructifier à la gloire de Dieu et de son royaume. Amen.

LE CALVINISME, UNE CHANCE POUR L'AVENIR DE L'ÉGLISE ?

Paul WELLS¹

Oui, si nous concevons la vie de l'Église chrétienne comme une vie en union avec le Christ, en n'oubliant pas un des piliers de la foi chrétienne. Gérald Bray a indiqué l'importance de la communion avec Christ dans la théologie de la Réforme. La phrase de Calvin dans l'*Institution chrétienne* « tant que nous ne sommes pas à Christ, ce qu'il a fait pour le salut n'a pas de sens pour nous... il faut être à lui et qu'il habite en nous » est une des plus importantes de l'histoire de la pensée chrétienne.

L'union avec Christ a une incidence transformatrice sur tout. Elle est la clef d'interprétation d'une vision du monde, de la vraie spiritualité et de notre pratique ecclésiale, de notre mission. Comme le dit Herman Bavinck, à la suite de Calvin, Christ est indivisible et il doit être glorifié en tout et partout.

Le peuple de Dieu est uni à tout ce que Christ a été, a fait, à ce qu'il est temporellement et éternellement.

1 Corinthiens 1.30 nous apprend qu'il existe deux sagesse et qu'il faut désapprendre la sagesse du monde pour apprendre celle qui vient de Dieu, par laquelle nous avons, en Christ, la justice, la sanctification et la rédemption.

1. Paul Wells est professeur émérite de théologie systématique à la Faculté Jean Calvin d'Aix-en-Provence.

George Whitefield, dans une prédication célèbre, affirme qu'il s'agit, dès avant le temps, de l'alliance éternelle de rédemption de Dieu en Christ qui est médiateur de la création et du salut. Christ exerce trois offices : celui de prêtre, il est notre justice ; celui de prophète, il est notre sainteté car, selon Jean 17, sa parole sanctifie son peuple ; il est notre roi, car rédempteur, il nous apporte l'espérance de la vie à venir.

En Christ, notre destin est lié à son passé et à son avenir. Nous sommes greffés sur lui, nous vivons de sa vie. Nous participons à sa mort et à sa résurrection, nous vivons une vie nouvelle.

Il règne sur tout et nous régnons déjà avec lui.

Notre union avec lui a une incidence sur le social et brise la distinction entre vie sacrée et vie profane. Tout appartient à Jésus-Christ. La personne régénérée s'active partout dans le service de Dieu, sans attendre la nouvelle création...

Dans l'Église en tant que corps de Christ ou dans le travail, rien n'est profane, car tout appartient à Christ. Il faut que ce monde reconnaisse son destin dans l'Évangile. Dieu en Christ est devenu pauvre afin que nous soyons riches et il nous destine non pas à la richesse dans ce monde, car il faut aussi souffrir avec Christ, mais à la richesse de la communion dans sa sainteté au sein de la nouvelle création.

La théologie réformée milite contre tout ce qui s'oppose à Christ : l'injustice dans ce monde, la pauvreté, la vulgarité et le péché, et cela jusque dans nos vies. Le règne de Satan est brisé par la justice de Christ, par la plénitude de son salut, la beauté et la nouveauté qu'il apporte...

C'est le privilège de cette humble Faculté, selon les perspectives formulées par Pierre Courthial lors de l'ouverture en 1974 et lors du 25^e anniversaire, de participer à cette lutte pour la vérité.

THÉOLOGIE ET PRÉDICATION

Romains 10.9-17

Étienne LHERMENAUT¹

En 1950, un élève de terminale donna une Bible à son professeur de philosophie en y inscrivant cette dédicace : « Être partisan de la morale chrétienne et ne pas connaître la Bible, c'est signer un contrat sans en connaître les conditions. Que ce livre vous apporte les lumières nécessaires pour une vie pleine de joie. C'est dans ce but que je vous donne ce livre. » La dédicace comportait encore cette mention « Un livre que tout homme instruit se doit de connaître » suivie de deux citations bibliques (Ps 119.105 ; 1Tm 2.5). Ce n'est que soixante-trois ans plus tard, soit l'année dernière, que cet élève apprit ce que son geste, dont il n'avait plus même le souvenir, avait produit. Par le biais de l'internet, le fils de ce professeur, pasteur pentecôtiste au Québec, prit contact avec lui pour le remercier en ces termes : « Merci d'avoir osé être un précieux maillon de la chaîne que Dieu a certainement utilisée pour s'approcher de mon père. »

Soixante-trois ans dans un cas, quarante ans dans l'autre, c'est la même fidélité de Dieu à sa Parole qui est à l'œuvre. Pour la Faculté Jean Calvin, il s'agit toutefois d'une aventure d'une tout autre ampleur, fournir au peuple de Dieu les théologiens et les prédicateurs dont il a besoin. Il me semble intéressant en cet anniversaire de réfléchir brièvement au lien qui existe entre théologie et prédication. Et je vous propose de le faire en écho à la parole de l'apôtre Paul lue en Romains 10.14-15 :

1. Étienne Lhermenault est professeur à l'Institut biblique de Nogent-sur-Marne et président du Conseil national des évangéliques de France (CNEF).

Comment donc invoqueront-ils celui en qui ils n'ont pas cru ? Et comment croiront-ils en celui dont ils n'ont pas entendu parler ? Et comment entendront-ils parler de lui, sans prédateurs ? Et comment y aura-t-il des prédateurs, s'ils ne sont pas envoyés ? Selon qu'il est écrit : Qu'ils sont beaux, les pieds de ceux qui annoncent de bonnes nouvelles.

Bien que Paul vise d'abord les Juifs dans ce passage, nous pouvons dire sans hésiter que celui-ci concerne aussi les païens, ce que nous étions pour la grande majorité d'entre nous avant d'accepter Christ. Que dit l'apôtre ? Que la prédication est indispensable à la propagation de la foi. Et il ne s'agit pas là d'une simple considération technique – comme si la prédication était « la » méthode approuvée par Dieu –, mais d'une considération fondamentale : rien n'est possible en matière de salut, et donc de foi, sans que la Parole nous parvienne et nous soit exposée pour ce qu'elle est vraiment, « la parole du Christ ».

Ce rôle décisif de la prédication, et donc des prédateurs, dans la naissance de la foi a des conséquences majeures pour la théologie. J'en discerne trois qui se complètent : 1) La théologie conduit à la prédication ; 2) La prédication exige une formation ; 3) La formation va de pair avec la vocation.

I. La théologie conduit à la prédication

Il ne saurait y avoir de théologie évangélique au sens strict du terme – c'est-à-dire de théologie respectueuse de l'Écriture, qui reconnaît son inspiration verbale et sa pleine autorité – sans développement d'une théologie pratique dans laquelle le souci de la proclamation du message tienne une place de choix. Si elle veut être fidèle à l'Écriture, la théologie ne peut en rester aux disciplines fondamentales et passionnantes que sont la dogmatique, l'histoire et l'exégèse, pour ne citer qu'elles. Ces dernières permettent de scruter la vérité, d'en comprendre le retentissement et d'en élaborer la formulation. Mais la Révélation, pour bien porter son nom, exige que des disciplines

pratiques complètent ces disciplines fondamentales. En effet, la théologie se veut au service du peuple de Dieu et a pour vocation de l'aider à proclamer et à exposer la vérité biblique. Il est donc indispensable que l'apologétique s'ajoute à la dogmatique, que la théologie pastorale tire profit des leçons de l'histoire et que l'homilétique mette à la disposition des croyants les fruits de l'exégèse. Pour le dire autrement, il n'y a de théologie évangélique que « holistique » (par comparaison avec l'Évangile holistique défendu par le mouvement de Lausanne). Et toute formation théologique qui se veut au service de l'Écriture ne peut ignorer l'interpellation de l'apôtre Paul aux Romains. Oui, il est indispensable qu'il y ait des prédicateurs pour que la foi se propage et qu'elle soit vécue de façon cohérente, en d'autres termes pour que le peuple de Dieu croisse en nombre et grandisse en maturité.

On fait souvent, à ce propos, le procès *a priori* à la théologie d'être déconnectée de la pratique et de nuire à la spiritualité. Je voudrais m'inscrire en faux contre ce préjugé qui s'apparente souvent à un malentendu. Nul ne conteste, puisque les théologiens sont aussi des pécheurs, qu'il y ait dans leur discipline des spéculations vaines, des constructions hasardeuses ou orgueilleuses, voire des discours trompeurs. Ces errements ne jettent toutefois pas le discrédit sur la noble tâche du discernement et de la formation théologique, pas plus que le pompier pyromane ne condamne toute sa profession. Nul ne conteste non plus qu'il existe des théologies qui, parce qu'elles sont mal fondées – en l'occurrence parce qu'elles ne reconnaissent pas l'autorité des Écritures –, proposent des visions faussées du monde et de l'homme, jusqu'au paganisme et à l'idolâtrie. Je prétends simplement que la théologie évangélique, parce qu'elle se veut fidèle à l'Écriture, a le souci de nourrir la spiritualité des étudiants et se préoccupe de l'inscription de la foi dans la vie du croyant et de l'Église. J'en veux pour preuve le rôle que joue la Faculté Jean Calvin depuis quarante ans, par son enseignement et ses éditions, dans la préparation des ministères dont nos Églises

ont besoin et dans la promotion d'une prédication bibliquement solide et théologiquement pertinente. Pour autant, il y a encore beaucoup à faire pour convaincre que la prédication exige une formation !

II. La prédication exige une formation

Ce que ne dit pas explicitement ce passage, mais que nous pouvons légitimement tirer d'autres passages du Nouveau Testament, c'est qu'il ne saurait y avoir de ministère de prédication sans formation solide. Les recommandations que Paul fait à Timothée, son enfant légitime dans la foi, sont particulièrement convaincantes en la matière. Quand il indique qu'il est « nourri des paroles de la foi et de la bonne doctrine », quand il l'invite à s'exercer à la piété, à se consacrer à la lecture publique des Écritures, à la prédication et à l'enseignement, ou encore à veiller sur lui-même et sur son enseignement (1Tm 4.6, 7, 13, 16), il ne fait rien d'autre que reconnaître tout ce qu'il a reçu et intégré et l'inviter à en faire un usage sérieux qui implique tout un travail de préparation. Or, j'ai la faiblesse de penser qu'on ne peut être nourri des paroles de la foi et de la bonne doctrine sans consacrer un temps conséquent à une formation biblique et théologique.

Je sais qu'en affirmant cela je m'aventure sur un terrain qui, de loin, ne fait pas l'unanimité en milieu évangélique. Pour diverses raisons que je n'analyserai pas ici – l'influence du romantisme, l'anti-intellectualisme, le présupposé du darbysme sur la faillite de l'Église et de ses ministères qui marque encore les assemblées de frères, une certaine conception de la vie de l'Esprit véhiculée par les pentecôtismes –, la prédication a été « démocratisée » au point d'être quasiment accessible à tous ceux qui ont quelque facilité de parole pourvu qu'ils soient convertis ou confessent la foi de l'Église. Mais est-ce bien raisonnable ? Je ne le crois pas pour au moins trois raisons.

1. *Théologique d'abord.* Notre volonté de respecter l'Écriture et donc de reconnaître pratiquement son autorité nous oblige à la traiter de façon sérieuse dans l'exercice de la prédication. Comment pourrions-nous à la fois confesser que la Bible est la Parole de Dieu et faire fi de sa cohérence, de sa profondeur et de l'ampleur de ce qu'elle révèle ? Or, je ne connais guère de prédicateurs capables de faire droit à cette richesse sans avoir été préalablement formés. Et encore, ce n'est pas toujours une garantie !
2. *Historique ensuite.* L'élaboration de la doctrine trinitaire, la formulation de la christologie, l'affirmation du « *sola scriptura* », si nécessaires à la confession d'une foi orthodoxe, ont toutes été le fruit de combats intellectuels et spirituels intenses. Ignorer ce long travail de discernement de la communauté chrétienne au cours des siècles, c'est risquer de répéter les erreurs du passé ou d'en inventer de nouvelles qui ne sont souvent que de simples variations des anciennes. L'interprétation biblique n'est pas une mince affaire et le développement préoccupant de la théologie de la prospérité, par exemple, devrait nous servir d'avertissement. Il ne suffit pas d'invoquer quelques versets bibliques, ni même de développer une théologie à partir de ceux-ci pour faire droit à la vérité ! C'est pourtant cette nourriture traquée qui fait vivre bon nombre de nos librairies évangéliques.
3. *Pratique enfin.* C'est Albert Greiner, inspecteur ecclésiastique luthérien, qui n'hésitait pas à nous dire en cours d'homilétique qu'il ne comprenait pas pourquoi, dans son Église, on était si strict sur la présidence de la sainte cène et si peu sur la prédication. Et d'ajouter qu'une mauvaise prédication était potentiellement beaucoup plus « dangereuse » pour la santé spirituelle de l'auditoire qu'une présidence de cène maladroite. Dans le même registre, n'est-il pas étonnant que nos Églises évangéliques soient

parfois plus exigeantes pour les compétences de leurs chantres et musiciens que pour celles de leurs prédicateurs ? Et quelle curieuse logique anime les croyants quand ils acceptent de faire plusieurs années d'études supérieures en vue de mieux gagner leur vie, donc pour les choses périssables, alors qu'ils réchignent à prendre du temps et à dépenser de l'argent en vue d'un service qui soit digne de celui qui les a sauvés, donc pour les choses éternelles ?

Ce que je sais et ce que je vois, c'est que, faute d'une nourriture solide, le peuple de Dieu, en bien des lieux, se languit. Pour inverser cette courbe-là, si vous me permettez cette incursion dans l'actualité, il faut redonner à la prédication ses lettres de noblesse en insistant sur la formation de ceux qui assurent ce ministère.

III. La formation va de pair avec la vocation

Et qui dit « ministère » ne peut éviter d'aborder la question de la vocation, mise en évidence par notre passage. Les prédicateurs, affirme Paul, ne se lèveront que s'ils sont envoyés pour annoncer « la parole du Christ ». Mais qui est chargé d'envoyer les prédicateurs ? Comme vous le savez, nous touchons là à une réalité complexe, et dans la vie du croyant et dans celle d'une faculté de théologie. L'individualisme ambiant conduit nombre de croyants à imaginer qu'il suffit d'avoir une conviction intérieure forte – quelle que soit la forme que prenne cette conviction – et un peu de talent pour être apte à exercer un ministère. Et quand, pour une raison ou pour une autre, ils pensent qu'un peu de formation ne serait pas superflu, ils frappent à la porte de nos institutions de formation. C'est ainsi que nos instituts bibliques et nos facultés – et la Faculté Jean Calvin ne doit pas être une exception en la matière – voient arriver des personnes convaincues de leur appel, parfois douées, mais qui ne sont formellement envoyées par aucune Église ou union d'Églises.

Comment convient-il d'agir à leur propos ? En ayant une vision théologique claire en matière de vocation qui devrait faire écho à certains éléments de l'identité de la Faculté Jean Calvin. Il convient de maintenir la distinction pertinente que fait Jean Calvin entre la vocation intérieure et la vocation extérieure. Reçue dans la conscience, devant Dieu, la vocation intérieure est, je le cite, « l'assurance que l'on doit avoir dans le cœur que ce n'est pas par ambition, ni par avarice que l'on a choisi cet état, mais parce qu'on éprouve une vraie crainte de Dieu et qu'on a un vif désir d'édifier l'Église »². Quant à la vocation extérieure, elle « relève de l'ordre de l'Église »³. Calvin précise : « [...] la personne qui présente les qualités voulues est désignée avec le consentement et l'approbation du peuple. Les pasteurs doivent présider l'élection afin que le peuple n'y procède pas sans solennité, par des manipulations ou dans le désordre. »⁴

La dimension intérieure de la vocation ne permet pas à nos institutions de formation de repousser *a priori* ceux qui frappent à leur porte sur la base d'une conviction uniquement personnelle. Mais la dimension extérieure de la vocation ne permet pas non plus, à nos institutions théologiques, de se substituer à l'Église pour désigner et envoyer celles et ceux qui exercent un ministère, qu'il s'agisse des ministères de la Parole ou des ministères diaconaux. D'où, si j'ai bien compris, cette évolution délicate mais nécessaire, dans l'histoire de la faculté, de ses liens avec ce qui est devenu l'Union nationale des Églises protestantes réformées évangéliques (UNEPREF). À la fois par souci d'ouverture à toutes les dénominations évangéliques, mais aussi pour mieux distinguer ce qui relève de la faculté et des unions d'Églises, une certaine indépendance – qui n'est pas synonyme d'indifférence – a été et demeure nécessaire.

2. Jean Calvin, *Institution de la religion chrétienne*, mise en français moderne par Marie de Védrines et Paul Wells, Aix-en-Provence/Charols, Kerygma/Excelsis, 2009, p. 995.

3. *Ibid.*

4. *Ibid.*, p. 999.

Ce qui ne confine pas une faculté de théologie au simple rôle d'observatrice. Il y a tout un accompagnement pastoral à assurer au cours des études pour aider au discernement personnel de la vocation et tout un enseignement à apporter aux étudiants et aux Églises en ce qui concerne les ministères. Pour le sujet qui nous concerne, la tâche de la théologie évangélique est de convaincre les Églises qu'elles ont besoin de faire place à un vrai ministère de prédication en leur sein. Et qu'elle cesse d'errer en matière de définition du ministère pastoral. Nos Églises ont besoin d'avoir en leurs pasteurs des ministres qui se consacrent d'abord à la Parole, sa proclamation, son explication, sa mise en application. L'animation paroissiale, l'entreprise diaconale, la relation d'aide sont certes utiles, pourvu qu'elles ne se fassent pas au détriment du ministère de la Parole. Il faut lire ou relire à ce propos *Les trois angles de la croissance* d'Eugene Peterson.

Je reviens, pour conclure, à mon élève de terminale qui a donné cette Bible dédicacée à son professeur de philosophie en 1950. Pourquoi l'a-t-il fait ? Sinon parce qu'il y a eu sur sa route un ou des prédicateurs qui lui ont annoncé la parole du Christ. En particulier son père, pasteur des Églises réformées évangéliques indépendantes (EREI) dans la plaine de Nîmes à cette époque. Et parce qu'il a reçu cette parole, il est entré dans la chaîne de témoins qui portent l'Évangile à d'autres depuis la naissance de l'Église. Depuis quarante ans, la Faculté Jean Calvin joue un rôle déterminant dans cette propagation de l'Évangile. Elle a formé une cohorte de pasteurs et de prédicateurs qui ont contribué à l'évangélisation de notre pays et à l'édification de nos Églises. Nous pouvons déjà être infiniment reconnaissants pour tout ce qu'elle a fait jusqu'ici. Pour autant la tâche est loin d'être finie. Si la croissance du monde évangélique en France est réjouissante, elle ne pourra se poursuivre que si nous sommes capables de former correctement les cadres dont nos Églises et nos œuvres ont besoin. Or, mon analyse, c'est que nos institutions de formation ont des effectifs encore insuffisants pour répondre aux besoins réels générés par cette croissance. Une autre façon

de vous inviter à prier pour la Faculté Jean Calvin, à la soutenir financièrement et à envoyer se former ceux dont vous discernez qu'ils sont appelés par le Seigneur à exercer un ministère dans l'Église ou, en son nom, pour que « la parole du Christ » soit largement annoncée.

MENACES SUR LE CARACTÈRE CHRÉTIEN DES INSTITUTIONS CHRÉTIENNES¹

Pierre COURTHIAL²

I. Introduction. Le témoignage de l'histoire

La question suivante se pose et nous devons nous la poser : comment des institutions chrétiennes, fondées par des chrétiens confessants fidèles au prix de sacrifices de toutes sortes, ont-elles pu, et peuvent-elles encore, glisser et dégénérer, plus ou moins rapidement ? Comment se peut-il qu'elles en viennent à minimiser, à disputer, à contester, si ce n'est à corrompre et à répudier, les principes fondamentaux sur lesquels elles furent fondées ?

Comment, par exemple, le Collège de Harvard, fondé en 1636 avec un caractère chrétien si fortement marqué – en fait la

1. Pierre Courthial, « Threats to the Christian character of the Christian institution » in *Christian Higher Education. The Contemporary Challenge*. Proceedings of the First International Conference of Reformed Institutions for Christian Scholarship, Potchefstroom 9-13 September 1975, Institute for the Advancement of Calvinism, Potchefstroom (Afrique du Sud), 1976, p. 44-56. Texte traduit en français à partir de l'unique version anglaise, par Jean-Marc Berthoud (avec l'aide de Valérie Berthoud), juillet 2013.

Cet article est tiré de *Contre vents et marées. Mélanges offerts à Pierre Berthoud et Paul Wells*, sous dir. Jean-Philippe Bru, Kerygma/Excelsis, Aix-en-Provence/Charols, 2014, p. 211-231, avec permission.

2. P. Courthial (1914-2009), pasteur de l'Église réformée de France, notamment à Paris, rue de l'Annonciation, a assumé la fonction de doyen de la Faculté Jean Calvin (anciennement Faculté libre de théologie réformée) d'Aix-en-Provence, où il a enseigné la théologie pratique et l'apologétique. À côté de nombreux articles, notamment dans *La Revue réformée* et la revue *Ichthus*, il est l'auteur de *Fondements pour l'avenir*, *Le jour des petits recommandements* et *De Bible en Bible*, trois ouvrages de réflexion théologique où il a exposé, avec vigueur et originalité, des convictions fondées sur la Bible reconnue pour ce qu'elle dit être : la Parole inspirée de Dieu.

première institution d'instruction supérieure en Amérique – a-t-il pu, en 65 ans, dévier à tel point qu'il a été nécessaire de fonder le Collège de Yale en 1701 pour suppléer à sa défaillance ? De telles déviations ont conduit Harvard un siècle plus tard, dès 1805, à sombrer dans le brouillard informe de l'Unitarisme.

Et comment Yale a-t-il pu, à son tour, perdre son chemin ?

Comment, plus tard encore, Princeton, bastion exceptionnel de la science biblique, établi en 1801 et, dès son départ, comblé par le sage héritage de la foi réformée, a-t-il pu déchoir de sa gloire ? Comment Princeton, étant parvenu à une grande maturité doctrinale et spirituelle à travers l'œuvre fidèle d'un Archibald Alexander et des Hodges, d'un Benjamin Warfield et de William Green, d'un Robert Dick Wilson et de J. Gresham Machen – parmi bien d'autres docteurs aussi savants que pieux – en est-il venu à délaisser ses premiers principes immuables ainsi que l'héritage fidèle de ses pères ? De telles défaillances ont rendu nécessaire, en 1929, la fondation du Westminster Theological Seminary à Philadelphie.

Comment encore, l'Université libre d'Amsterdam, inaugurée il y a un peu moins d'un siècle (le 20 octobre 1880)³ – don de la part de Dieu et fruit de la foi, des prières, des luttes, de l'amour, des offrandes et de l'espérance de tout un peuple de réformés aux Pays-Bas, portée aussi par le génie d'un Abraham Kuyper, – a-t-elle pu parvenir à la condition de déchéance si alarmante que nous devons constater aujourd'hui ?

Comment, pour aussi parler de la France, une Académie réformée aussi brillante et d'une renommée telle dans toute l'Europe que celle de Saumur (fondée par Duplessis Mornay en 1593), a-t-elle pu se laisser envahir – cela dès avant le milieu du XVII^e siècle et quelques années après le Synode œcuménique réformé de Dordrecht (1618-1619) – par un arminianisme plus ou moins camouflé ? Cette erreur « amyraldienne » s'est ensuite

3. N.D.E. : rappelons que cette conférence a été prononcée en 1975.

rapidement répandue dans la majorité des Églises réformées de mon pays.

Je me contente, ici, d'illustrer mon propos par l'exemple des universités et autres institutions académiques. Mais je pourrais en citer bien d'autres qui témoignent d'un pareil malheur : des sociétés missionnaires, des institutions médicales ou professionnelles, des écoles du dimanche, des revues ou des journaux, des Églises et des unions d'Églises qui, après un temps de fidélité où elles brûlaient de la flamme ardente de leur premier amour pour Dieu, n'ont pas su « garder » le dépôt qu'elles avaient reçu. Suite à un relâchement tout semblable, elles se sont vu retirer par Dieu ce chandelier d'or, gloire et lumière qui avaient jadis été les leurs.

Mais c'est bien à vous qui m'écoutez maintenant que je m'adresse, et il me faut d'abord attirer votre attention sur les luttes et les combats qui aujourd'hui sont les nôtres. Aussi mon discours ne saurait-il se borner à considérer de manière rétrospective l'histoire passée dont je viens d'évoquer quelques moments dramatiques. Si des situations historiques peuvent se ressembler, elles ne sont jamais vraiment les mêmes. Bien sûr, nous pouvons parfois retenir les leçons que nous livrent de pareilles ressemblances, mais en raison des différences, de cette non-similitude des époques de l'histoire, il serait préférable, pour nous, de nous tourner vers la Parole unique de Dieu. Nous pourrons y sonder les trésors d'avertissements, de promesses et d'ordres qui s'y trouvent et dont nous avons un si grand besoin. Nous verrons qu'ils sont pour nous, même aujourd'hui, d'un immense secours. Car, comme le disait jadis un Léon Bloy : « Lorsque je veux savoir quelles sont les dernières nouvelles, je lis saint Paul ! »

II. Puissances invisibles et souveraineté de Dieu

J'entame mon propos avec l'avertissement que nous donne l'apôtre Paul : « Car nous n'avons pas à lutter contre la chair et

le sang, mais contre les principautés, contre les pouvoirs, contre les dominateurs des ténèbres d'ici-bas, contre les esprits du mal dans les lieux célestes. » (Ep 6.12)

Nous devons savoir comment accueillir une telle révélation. En tout premier lieu, cela signifie que l'environnement dans lequel nous nous trouvons – cela dès le temps de la Pentecôte et jusqu'à la venue en gloire de Jésus-Christ – recèle, dans ses profondeurs mêmes, cette réalité invisible terrible au sujet de laquelle le Nouveau Testament tout entier nous avertit et nous exhorte, et contre laquelle il nous met en garde. Notre perception des menaces qui pèsent sur le caractère chrétien des institutions chrétiennes manquerait de réalité, nous tromperait, nous livrerait à des illusions et émousserait notre vigilance, si nous limitions notre vision aux réalités de ce que nous appelons le domaine des choses « visibles ». En réalité, nous nous trouvons environnés d'une atmosphère saturée de forces « invisibles », puissances spirituelles mauvaises animées et dirigées par le Prince des ténèbres. Ces forces modèlent, manipulent et utilisent ces « idées directrices » qui prévalent à chaque époque. De telles idées directrices – « l'esprit du temps » – se présentent d'abord avec une telle subtilité que nous en venons à les absorber tout naturellement ; nous les aspirons sans en prendre conscience. Ensuite, elles font progressivement peser sur nous un tel poids qu'elles finissent par nous écraser et nous détruire.

Toute institution chrétienne – tant dans son ensemble que dans chacun de ses membres – doit constamment faire face à des tentations, qui sans cesse se renouvellent, ainsi qu'à des pièges formidables que notre Adversaire, qui « rôde comme un lion rugissant, cherchant qui dévorer » (1P 5.8), place habilement sous nos pas. Nous voyons ces puissances s'associer aux hommes ; elles se trouvent à l'arrière-plan des organisations et des États, lorsqu'ils se dressent, ouvertement ou de manière secrète, contre Dieu et contre la Foi délivrée une fois pour toutes aux saints. Elles se trouvent à l'ombre, pour ainsi dire, des pseudo-

chrétiens, des faux frères et de tous ceux qui se consacrent à enseigner l'erreur et le mensonge. De tels hommes animés d'un esprit impie se trouvent même à l'intérieur des Églises et au sein des institutions chrétiennes. Tout en se trouvant à l'intérieur de l'institution chrétienne, ils n'appartiennent ni au Christ, ni à son Église. Derrière de tels hommes, et avec eux, se trouvent les démons eux-mêmes et leur Prince. Ces Puissances ténébreuses sont d'une grande vigilance ; elles agissent de manières diverses, ne manquant jamais de trouver leurs complices parmi ceux qui demeurent dans le péché ; elles agissent même, hélas, dans le cœur des chrétiens les plus fidèles. Tout ceci, il nous faut bien en avoir conscience et surtout ne jamais l'oublier !

Mais il est une chose, d'une importance plus grande encore, dont nous devons nous souvenir, chose plus capitale encore à savoir et retenir : de telles tentations ne nous viennent jamais sans la volonté expresse de notre Père qui est aux cieux. C'est lui qui les permet et qui nous les présente. Il les présente à ses enfants de sa propre main, comme autant d'afflictions qu'ils doivent traverser et dont ils triompheront par la force qu'il leur donne. Ces deux réalités apparemment très différentes que sont la tentation démoniaque et l'affliction divine sont souvent désignées dans le grec du Nouveau Testament par un seul vocabulaire : *peirasmos*. Elles coïncident, mais de manière antinomique, dans la réalité spatio-temporelle dont est constituée notre vie terrestre, pour qu'y soit concrètement manifestée la décision victorieuse de notre foi. Dans cette apparente « coïncidence des contraires », l'intention vicieuse de notre Adversaire n'est autre que celle de nous induire à pécher, de nous séduire, de nous faire tomber, de nous faire périr. L'intention bonne de Dieu, dessein divin qui se tient au-dessus et contre celle de notre Adversaire, est d'affliger ses enfants dans le seul but d'affermir leur foi en la purifiant, afin qu'elle glorifie son saint Nom toujours davantage. Ainsi, au lieu de nous décourager et de nous pousser au désespoir, les menaces dressées par l'Adversaire contre le caractère chrétien de ces institutions chrétiennes que Dieu confie à nos soins en

tant que dirigeants responsables, doivent bien plutôt nous inciter à la vigilance, au progrès spirituel et à une plus grande ardeur dans nos combats.

Par la foi en la souveraine grâce de Dieu et par l'action toute-puissante de la Providence qui, en Jésus-Christ, prédestine ceux qui lui appartiennent à la gloire éternelle, nous savons que tout saint, celui qui est un élu de Dieu, persévétera fidèlement jusqu'à la fin ; nous savons que rien « ne pourra nous séparer de l'amour de Dieu en Christ-Jésus notre Seigneur » (Rm 8.39). Nous savons également que l'Église élue par Dieu persévétera, elle aussi, jusqu'au bout et que même « les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle » (Mt 16.18). Cette vérité peut être affirmée d'une autre manière : nous croyons à « la persévérence des saints » et à « la persévérence de la sainte Église ».

Par ailleurs, c'est précisément par un tel cantique que nous devons, sans cesse, persévérer dans cette louange que nous adressons à Dieu par reconnaissance pour sa miséricorde si fidèle et pour sa toute-puissance. Car notre chant fait entendre à la fois l'humble reconnaissance pour le secours qu'il accorde à notre faiblesse et le devoir impérieux qui est le nôtre d'en appeler, avec une constance renouvelée, *aux armes de Dieu* qui sont le fruit de notre foi. Il nous appelle, par ailleurs, à invoquer avec constance les promesses indestructibles de Dieu concernant l'indéfectibilité inaltérable de ses élus et de son Église en tant qu'Épouse sainte de Jésus-Christ. Mais, ne l'oublions pas, une pareille indéfectibilité ne peut aucunement se rapporter à une quelconque Église, locale ou dénominationnelle, de notre propre choix et, bien moins encore, à une institution chrétienne particulière qui se prétendrait gardée pour toujours de toute chute. Il ne nous est pas permis de nous livrer par notre négligence à une telle confiance aveugle en une institution particulière *infaillible*.

III. Le danger se trouve en nous-mêmes

La première menace, le premier danger, se trouve toujours en nous-mêmes. Le front sur lequel nous devons à la fois combattre, tenir et vaincre, passe à travers nos propres vies. En tout premier lieu, il nous faut donc constamment veiller sur nous-mêmes. Notre orgueil et notre amour-propre ne disparaîtront qu'avec cette vie présente sur terre et la première manière de combattre cet orgueil est de le reconnaître, puis de le confesser. « Ainsi donc, que celui qui pense être debout prenne garde de tomber ! » (1Co 10.12) Ceci nous montre que nous ne devons jamais, ici-bas, *penser être debout*, comme si nous pouvions tenir ferme par nous-mêmes.

Notre faiblesse consiste précisément en cette idée inépte : imaginer que nous pouvons être forts par nous-mêmes. Notre tendance naturelle est de toujours vouloir revenir à cette volonté d'indépendance, à l'autonomie. Cette volonté d'indépendance n'est rien d'autre que la marque de l'amour que nous nous portons à nous-mêmes, le sceau de notre orgueil.

L'exhortation du Seigneur : « Veillez et priez », exige de nous qu'en tout premier lieu nous discernions la complicité que l'ennemi trouve encore et – hélas ! – trouve toujours en nous, en chacun de nous personnellement.

« Prenez garde à vous-mêmes », dit Jésus à ses disciples (Lc 21.34). « Priez afin de ne pas entrer en tentation » (Lc 22.46). « Chacun est tenté parce que sa propre convoitise l'attire et le séduit », dit Jacques (Jc 1.14). « Veille sur toi-même », écrit Paul à Timothée (1Tm 4.16).

C'est ainsi que chacun de nous doit, avec le psalmiste, crier à Dieu : « Sonde-moi, ô Dieu, et connais mon cœur ! Éprouve-moi et connais mes préoccupations ! Regarde si je suis sur une mauvaise voie, Et conduis-moi sur la voie de l'éternité ! » (Ps 139.23-24) Et puis ceci : « Qui connaît ses fautes involontaires ? Pardonne-moi ce qui m'est caché. » (Ps 19.13)

Aussi humiliant que cela puisse paraître à chacun de nous, il nous faut reconnaître et confesser que LA MENACE LA PLUS IMMÉDIATE contre le caractère chrétien de l'institution chrétienne SE TROUVE EN NOUS, menace constituée par nos propres faiblesses, notre amour-propre, notre orgueil. C'est donc à nous, nous qui sommes les responsables d'institutions chrétiennes de toutes sortes, à nous personnellement, qu'est adressé l'appel à reconnaître nos faiblesses, nos fautes, et à les confesser.

IV. Nécessité d'une direction collégiale de qualité

Il convient de dire un mot maintenant à propos, non plus de cette vigilance que chacun de nous doit exercer sur lui-même, mais de la vigilance que les dirigeants de l'institution chrétienne doivent, en tant que conseil responsable d'une communauté, exercer ensemble sur le corps qu'ils dirigent.

« Il n'est pas bon que l'homme soit seul. » Jésus envoya souvent ses disciples deux par deux. Les apôtres constituaient un corps apostolique que l'on appelait *les Douze*. Les Églises du Nouveau Testament étaient dirigées par *les anciens*. Même celui qui dirige une institution chrétienne doit exercer la présidence *en conseil*, c'est-à-dire, non pas seul, mais en communion avec d'autres.

Lorsqu'une menace très sérieuse se dresse contre le caractère chrétien de l'institution chrétienne, cette menace devient visible, grandit et s'avère rapidement mortelle si le conseil, l'équipe qui dirige l'institution, n'est plus homogène, lorsque les membres qui le composent ne parviennent plus à tirer ensemble sur la même corde. Le diable est bien le *diviseur*. « Si une maison est divisée contre elle-même, cette maison ne peut subsister. » (Mc 3.25) Ainsi chaque membre du conseil de l'institution chrétienne doit d'abord veiller sur lui-même ; puis le conseil doit, lui aussi, veiller ensemble à demeurer un « corps » : un corps uni dans la diversité de ses talents et des services qu'il rend, corps dans lequel chacun peut manifester ses dons ; un corps aussi où

chacun de ses membres sait, et découvre, à quel point les autres lui sont nécessaires ; un corps où ne règne pas la jalousie mais au sein duquel, « si un membre est honoré, tous les membres se réjouissent avec lui ou si un membre souffre, tous les membres souffrent avec lui » (1Co 12.26).

C'est pour cette raison que le simple accord doctrinal ne suffit pas à ce qu'un conseil constitue un véritable corps. Il doit s'y trouver également un *accord psychologique*, union établie et maintenue par un amour commun, amour réciproque, amour qui n'est pas envieux, qui ne se vante pas, qui n'est pas facilement provoqué, qui ne soupçonne pas le mal mais qui se réjouit dans la vérité (1Co 13.4-7).

Au sein de ce corps, chacun travaille à être attentionné envers les autres et, là où un tel souci du bien de tous excelle, l'humilité, la bonté, le soutien mutuel, pour tout dire la *nouthesia* peuvent croître. Ce sont ces qualités qui déterminent le caractère véritablement chrétien de l'institution. Ainsi la vérité y est proclamée dans l'amour et « le corps tout entier bien ordonné et cohérent, grâce à toutes les jointures qui le soutiennent fortement, tire son accroissement dans la mesure qui convient à chaque partie, et s'édifie lui-même dans l'amour » (Ep 4.15-16). Si parfois il peut s'y manifester un mouvement de colère, le jour ne se termine pas sans confession, sans correction fraternelle, et sans pardon mutuel (*cf.* Ep 4.26 ; Mt 5.21 ; Lc 17.3-4, etc.).

V. L'hypomonè ou la persévérance

Toute institution chrétienne, dès le moment où sa qualification de « chrétienne » est authentique, devient l'objet de menaces et d'attaques de la part de l'Ennemi. Sa situation, même si elle peut paraître stable et paisible, n'est jamais neutre. La stratégie du démon ne manque jamais d'imagination, car tous les moyens lui paraissent bons : guerre froide ou guerre déclarée ; actions ouvertes ou camouflées ; agressions provenant de l'extérieur ou de l'intérieur. Nous devons toujours veiller à ne pas nous laisser

endormir ; nous devons toujours nous tenir sur nos gardes, sur le qui-vive, sur les remparts, prêts à agir, veillant sur tout avec la plus grande attention. *Veillez et priez... veillez et priez* est le mot d'ordre permanent, tant de Jésus que de ses apôtres ; c'est celui que toujours nous devons mettre en pratique.

Dans le Nouveau Testament, nous découvrons une vertu très spéciale nommée *hypomonè* dont la tâche est de rendre parfaits la foi, l'amour et l'espérance.

Confrontés aux menaces et aux stratagèmes des puissances démoniaques, il nous faut exercer l'*hypomonè*. Dans nos versions, ce mot grec est traduit de diverses manières : endurance, patience ou persévérence. Son étymologie est éclairante : *hypo*, dont le sens est « dessous », et le verbe *menô* qui signifie « tenir ». Exercer l'*hypomonè* consiste donc à « tenir dessous », autrement dit, « supporter ».

Mais que nous faut-il alors supporter ? Deux choses sont à supporter : tout d'abord les épreuves par lesquelles Dieu cherche à éprouver notre foi – comme le feu trempe l'acier (1P 1.6-7) – mais aussi l'écoulement du temps, la durée nécessaire au plein accomplissement du mystère divin (1Th 5.1ss ; 2Th 2.1ss). En ce qui concerne les épreuves, *hypomonè* désigne principalement l'*endurance* du chrétien ; en ce qui concerne le temps qui s'écoule, l'*hypomonè* signifie la *patience* qui le caractérise ; et, pris ensemble, endurance et patience constituent la *persévérence*.

Afin de pouvoir « tenir dessous », « supporter », exercer l'*endurance*, la *patience* et la *persévérence*, il nous faut être forts. Mais, dans la condition qui est la nôtre ici-bas, comme nous l'avons affirmé, nous sommes faibles en nous-mêmes. Nous ne pouvons donc être forts si ce n'est par la puissance qui nous est donnée et renouvelée d'en haut (Dt 8.18 ; Es 14.29-31), par cette puissance qui vient du Saint-Esprit, force céleste qui nous unit à Jésus-Christ, force qui est en Jésus-Christ lui-même (Ep 3.16-20). Cette puissance est donnée et renouvelée chez les fidèles qui la demandent, qui implorent Dieu pour la recevoir (Mt

7.7-11) ; c'est le seul moyen qui nous rend capables d'endurer, tant la dureté de l'épreuve que l'usure du temps, et d'en être vainqueurs, cela jusqu'à la fin (1Co 10.13).

VI. L'hypomonè doit caractériser notre foi et la rendre parfaite

Par la vocation qui est la sienne, une institution chrétienne sera confessante. Qu'elle ait adopté une confession ecclésiale reconnue ou que, pour ses propres besoins, elle en ait formulé une nouvelle, l'adoption d'une confession montre, de manière publique, les principes fondamentaux auxquels elle adhère. On y voit aussi, de manière bien visible, les convictions, les principes conformes à la Parole de Dieu auxquels il est nécessaire de tenir pour rester fidèles à la Parole au sein d'une telle institution chrétienne. Être ou devenir membre d'une telle institution implique que l'on accepte de manière sincère, de cœur et sans restriction mentale, telle confession ou déclaration de foi. L'acceptation d'une telle confession ou déclaration est associée à l'engagement de la respecter et de mettre en pratique les principes fondamentaux auxquels on a ainsi souscrit, en confirmant publiquement, comme nous l'avons fait, l'adhésion que nous lui portons.

Il est sans doute plus difficile de respecter et de mettre en pratique de tels principes que de les formuler. Cependant, nous avons l'obligation, nous qui sommes les dirigeants d'une telle institution, de nous engager à un tel respect, à une telle mise en pratique. Pour y parvenir nous avons besoin de nous soutenir les uns les autres.

Cependant l'histoire, même la plus récente, nous montre qu'une telle loyauté, même au niveau le plus élémentaire, n'est, ou n'est plus, à la mode, pour bon nombre de ceux qui s'engagent comme membres de nos institutions chrétiennes. Nous avons vu par le passé, et nous le voyons encore, que bien des personnes ne souscrivent aucunement de cœur et sincèrement aux principes

essentiels de l'institution chrétienne à laquelle ils cherchent à adhérer. Ils souhaitent cependant en faire partie et sont même d'accord, lorsqu'on le leur demande, pour signer des promesses de fidélité aux principes inscrits dans ces formulaires, principes auxquels ils n'adhèrent pas.

Nous avons aussi vu, et nous voyons encore, des personnes qui désirent rester membres d'institutions chrétiennes – parfois ils y détiennent même des postes importants – alors qu'ils ne croient plus que soit vrai l'un ou l'autre des principes essentiels de cette institution. Certains d'entre eux ne paraissent guère se rendre compte du caractère hypocrite d'une telle situation, tandis que d'autres camouflent de manière volontaire leurs convictions et leurs buts. Mais qu'il s'agisse d'accéder à une position (ou de s'y maintenir tout en gardant des convictions autres que celles sur lesquelles est fondée cette institution) ou de chercher de manière subversive à détruire l'institution en question, nous avons pu observer, et nous continuons d'observer, qu'il existe des hommes perfides qui sont capables d'adhérer publiquement à des principes qu'ils sont secrètement décidés à combattre et à renverser.

De telles manœuvres, qu'elles soient hypocrites ou subversives, constituent de réelles menaces contre l'intégrité du caractère chrétien des institutions chrétiennes. Que ce soit, pour certains, par une « force d'inertie » qui pèsera lourdement sur la vie de l'institution et finira par la paralyser, ou que ce soit, pour d'autres, par l'action subversive d'une véritable « cinquième colonne » opérant à l'intérieur de l'institution afin de la pervertir, la menace demeure.

Lorsque l'institution est confrontée à ces menaces autrement plus dangereuses venant de l'intérieur, seules l'*hypomonie*, la persévérance et la foi peuvent être victorieuses. Cela se produira, d'une part, par un retour durable et ardent des fidèles à l'enseignement de l'Écriture et à la prière, et, d'autre part, par l'application correcte de la discipline.

Dans un esprit de loyauté, sans crainte à l'égard des principes de l'institution, étroitement unis aux Sauveur et Seigneur Jésus-Christ, ses membres fidèles et responsables doivent demander à être sanctifiés par la Parole de Dieu qui est la Vérité (Jn 17.17). Ils doivent être fondés et demeurer dans la foi (Col 1.23). Ils doivent résister, fermes dans la foi (1P 5.9), et retenir fermement jusqu'à la fin leur assurance première (Hé 3.14). Ils doivent, en même temps, rejeter les enseignements des faux docteurs (2P 2.1ss), qui tordent le sens des Écritures (2P 3.17), qui sont de chez nous mais qui ne sont pas des nôtres (1Jn 2.1) ; qui sont des impies qui changent en dérèglement la grâce de notre Dieu (Jude 4).

Mais si le combat spirituel de l'*hypomonè*, de la persévérance et de la foi, cherche avec les armes de la Parole de Dieu et de la prière à fortifier les fidèles, l'*hypomonè* nous supplie d'être également remplis de courage afin de pratiquer une nécessaire discipline, cela au cœur même de l'institution sur laquelle nous avons été placés comme dirigeants responsables. Ni l'amitié, ni l'appréciation que nous pouvons porter à certaines qualifications ou diplômes académiques, ni même, et cela davantage encore, (nous y reviendrons) des considérations de prestige ou d'argent, ne doivent nous empêcher d'agir. Il convient d'abord d'avertir, une première et une seconde fois seul à seul, puis en conseil, et enfin d'exclure, s'il ne manifeste aucune repentance ou réparation, celui qui se montre notoirement infidèle aux principes fondamentaux de l'institution chrétienne dont nous avons reçu la charge (voir Mt 18.14-20).

La lâcheté et le relâchement en matière de discipline sont peut-être plus graves encore que le mépris ou rejet ouvert de celle-ci. Les lettres aux Églises de Pergame et de Thyatire, dans le livre de l'Apocalypse (Ap 2.14-16, 20-22), montrent clairement que Dieu nous demande de nous repentir de certaines tolérances intolérables, afin ne pas laisser le champ libre aux séducteurs des saints.

Prenons garde à toute fausse incitation à l'amour, à la paix et à la liberté, lorsque nous commençons à en appeler à la nécessité d'exercer la discipline.

Je parle ici de « fausse incitation à l'amour », car ce n'est ni aimer Dieu, ni aimer nos frères, que d'abandonner, par notre relâchement, l'institution chrétienne aux activités subversives et à la puissance de l'Ennemi, et se la laisser se transformer en son contraire. En revanche, c'est par amour pour Dieu et pour nos frères que nous devons savoir comment exercer au moment opportun une discipline équitable.

Je parle ici de « fausse incitation à la paix », car il ne peut y avoir de paix véritable là où on capitule face à l'Ennemi par toutes sortes de compromis et de concessions ; là où on abandonne la vérité des Écritures en la laissant être contestée et rejetée ; là où la portée exacte d'une proposition divine clairement formulée est livrée à ses adversaires afin d'être réduite à rien ou carrément niée, cela au nom d'hypothèses philosophiques ou scientifiques avancées par des hommes. C'est au contraire dans le but louable de rétablir la paix véritable, troublée pour un temps par l'erreur, qu'il nous faut exercer cette discipline indispensable.

Je parle ici de « fausse incitation à la liberté », car il est important de savoir de quel côté se trouve vraiment la liberté légitime. Se trouve-t-elle du côté de ceux qui méprisent les principes fondamentaux auxquels ils ont souscrit, ceux de l'institution chrétienne à laquelle ils prétendent appartenir, bafouent sa tradition fidèle et vivante, méprisent les sacrifices consentis par ses fondateurs, ses membres et ses amis, et minent ou attaquent de l'intérieur la foi particulière confessée par cette institution ? Ou se trouve-t-elle du côté de ceux qui respectent les principes fondamentaux de cette institution dont ils ont la charge, dans la fidélité à sa tradition, et qui, au prix de nouveaux sacrifices, exercent la discipline dans le seul but de maintenir l'institution chrétienne dans la voie qu'elle avait choisie lors de sa création ?

VII. L'hypomonè doit caractériser notre amour et le rendre parfait

Au cœur même de l'Écriture sainte se trouve le commandement relatif à l'amour. De la même façon que nous devons, par la foi, persévérer dans les épreuves, il nous faut aussi persévérer dans l'amour. S'il est vrai qu'une foi authentique a pour fruit, dans notre cœur, un amour sincère pour Dieu et notre prochain, il est tout aussi vrai que les idoles qui menacent l'institution chrétienne nous invitent constamment à les préférer à Dieu : les idoles du nombre, de l'argent, de la science, du pouvoir...

« Petits enfants gardez-vous des idoles » (1Jn 5.21). C'est ainsi que nous exhorte saint Jean à la fin de sa première épître, lettre si largement consacrée à « l'amour ». « Le monde » – dans le sens précis que Jean attribue à cette expression – aime le nombre, l'argent, la science, le pouvoir plutôt que Dieu. Toutes ces idoles fascinent le monde, le séduisent, l'entraînent. Saint Jean écrit encore : « N'aimez pas le monde, ni ce qui est dans le monde. Si quelqu'un aime le monde, l'amour du Père n'est pas en lui ; car tout ce qui est dans le monde, la convoitise de la chair, la convoitise des yeux et l'orgueil de la vie, ne vient pas du Père, mais vient du monde. Et le monde passe et sa convoitise aussi ; mais celui qui fait la volonté de Dieu demeure éternellement. » (1Jn 2.15-17) Nous ne pourrons jamais dire à quel point le caractère chrétien des institutions chrétiennes a été endommagé, corrompu et finalement détruit parce que l'amour de l'une ou l'autre de ces idoles (le nombre, l'argent, la science, le pouvoir) a prévalu sur l'amour de Dieu. L'adultère spirituel commence au moment même où nous fixons le regard sur une idole et la désirons. Rappelons-nous que « l'œil est la lampe du corps » (Mt 6.22).

Ne devons-nous pas souhaiter que l'institution chrétienne croisse en nombre ? Sûrement ! Mais ne nous précipitons pas. Il faut être conscient qu'avec ce souhait peuvent apparaître les menaces liées à l'idole du nombre. C'est certes une bonne

chose que de prier pour le développement normal de l'institution chrétienne et de nous en réjouir lorsque nous l'observons, mais nous pouvons très rapidement courir le risque de chercher la croissance numérique pour elle-même, au prix de toutes sortes de concessions : dans le domaine de la publicité, par exemple, qui devient mensongère ; ou dans le domaine des qualifications exigées pour devenir membre de l'institution, qui sont revues à la baisse.

La croissance qu'il nous faut demander à Dieu et rechercher avant tout est une croissance dans la grâce et la vérité. Il est triste de constater que là où on a fait de la croissance numérique une priorité, on y est souvent parvenu au détriment du caractère véritablement chrétien de l'institution. La raison de cette dérive est évidente : les membres de l'institution se réjouissent davantage du nombre que de la vérité.

De plus, dans une institution qui grandit excessivement, les relations sociales (par exemple, dans une institution éducative, le rapport entre professeurs et étudiants) ont tendance à se déshumaniser et, par conséquent, à perdre leur caractère spécifiquement chrétien. Le système administratif de l'institution prend un poids de moins en moins supportable. Lorsqu'une institution devient trop grande, il est certainement préférable d'en créer une deuxième. Le caractère chrétien d'une telle institution exige l'existence de la communion fraternelle dans la prière, dans la réflexion et la collaboration, dans la prise d'initiatives. Le trop grand nombre menace inévitablement le maintien et le développement d'une telle communion fraternelle.

Eh bien, nous dit-on encore, une institution chrétienne ne doit-elle pas disposer de moyens pour vivre ? L'institution chrétienne n'a-t-elle pas besoin de bâtiments, de bibliothèques et d'argent pour payer ses dirigeants ? Sans doute ! Mais nous devons ici aussi veiller à ce que l'argent ne devienne pas une idole. Nous ne pouvons aimer et servir, en même temps, Dieu et Mammon (Lc 16.13). Ce n'est pas sans cause que la Bible nous parle de

richesses injustes (Lc 16.13) ou de richesses pourries (Jc 5.2) et que Jésus lui-même maudit ceux qui trouvent leur *paraklesis*, leur consolation, leur réconfort et leur assurance, dans leurs richesses (Lc 6.24), au lieu de la trouver dans le *paraklete*, véritable, Jésus-Christ, ainsi que dans l'autre *paraklete*, le Saint-Esprit (Jn 14.16).

La pauvreté n'est certes pas une chose à souhaiter : il nous faut pouvoir disposer de ce qui nous est nécessaire. Et Dieu sait bien ce dont nous avons besoin. Mais l'amour de l'argent a toujours un caractère effrayant : c'est bien par amour de l'argent que certaines institutions chrétiennes ont perdu leur caractère chrétien, par les compromis ainsi rendus nécessaires, ainsi que par l'égoïsme et l'envie suscités par la prospérité de l'institution.

Nous devons nous rappeler que c'est par crainte de manquer de quelque chose qu'Israël, dans le désert, a murmuré contre Dieu (Ex 15.4, 19, 20 ; Nb 11). Jésus ordonne à son peuple de ne pas se faire du souci pour le lendemain (Mt 6.19, 34), mais de rechercher d'abord le royaume de Dieu et sa justice (Mt 6.33). Il se peut que, dans certaines circonstances, Dieu nous ordonne de prendre des précautions (Gn 6.21, 41 ; Lc 22.39), mais notre devoir normal (qui, pour notre nature pécheresse, est certes un devoir extraordinaire !) n'est autre, d'après le titre d'un ouvrage d'Isabelle Rivière, que le *devoir d'imprévoyance*⁴. Cela parce que nous sommes, en Jésus-Christ, les enfants adoptifs du Dieu souverain, Seigneur qui, dans sa sagesse, dans sa bonté et dans sa toute-puissance, sait, prédestine et prévoit tout ce dont nous avons besoin. Une bonne « économie » consiste alors à faire bon usage de ce que Dieu nous donne, pour sa gloire et selon ses promesses et ses commandements, jour après jour, mois après mois, année après année, étant parfois riche, mais sans aimer les richesses ; étant parfois pauvre, mais sans récrimination

4. I. Rivière, *Sur le devoir d'imprévoyance (petit traité d'économie pratique)*. Trois parties : I. Contre la prévoyance matérielle, II. Contre la prévoyance spirituelle, III. Contre l'économie de soi-même, Paris, Cerf, 1933.

ni envie ; demeurant toujours dans l'amour de Dieu et dans la pratique des œuvres suscitées par sa grâce.

Salomon le disait déjà : « Celui qui se confie dans ses richesses tombera. » (Pr 11.28) Mais celui qui est plus grand que Salomon dit à ses disciples : « Mes enfants, qu'il est difficile à ceux qui ont des biens d'entrer dans le royaume de Dieu. Il est plus facile à un chameau de passer par le trou de l'aiguille qu'à un riche d'entrer dans le royaume de Dieu. » (Mc 10.24-25 ; Lc 18.24-25) Ce fut principalement par générosité, par amour pour Dieu, que tout un peuple de paysans réformés aux Pays-Bas, donna à Abraham Kuyper – mais à Dieu d'abord ! – les moyens nécessaires, il y a plus d'un siècle, pour créer l'Université libre d'Amsterdam. Ce fut aussi par amour pour Dieu que les premiers professeurs de cette institution chrétienne acceptèrent de recevoir un salaire plus modeste que celui auquel ils auraient pu prétendre ailleurs (2Co 9.7-13).

Eh bien, nous dit-on encore, n'est-il pas souhaitable que l'institution chrétienne puisse disposer de personnes compétentes pour occuper ses postes les plus élevés ? Dans un établissement d'éducation chrétienne, par exemple, les professeurs ne doivent-ils pas être aussi savants que possible ? Sans doute ! Mais la science ne doit pas devenir une idole. Dieu veut être reconnu comme Seigneur et Sauveur dans tous les domaines, y compris celui de la science. Prenons garde ! L'amour de la science, dressé à tort comme absolu, ne doit pas nous détourner de l'amour de Dieu.

En fait, le fétichisme scientifique, au lieu d'accroître et d'améliorer notre connaissance, comme il a la prétention de le faire, la réduit et finit par l'anéantir ; pire encore, il déforme et dégrade toute véritable connaissance et ce, d'autant plus que celle-ci dispose de moyens et d'instruments toujours plus efficaces. Ainsi, les techniques remarquables (hélas !) au service de l'idole Science, au lieu de servir le Dieu vivant, finissent par susciter une dépersonnalisation abominable de l'homme

créé à l'image de Dieu. Disons-le sans ambages : certaines « expériences » biologiques, psychanalytiques, politiques ou herméneutiques pratiquées de nos jours ont un caractère clairement marqué d'un sceau spécifiquement démoniaque.

Et cependant, nous voyons des membres dirigeants des institutions chrétiennes donner une place toujours plus grande à un fétichisme scientifique si dégradant, sans même chercher à savoir ce qu'il en est véritablement. Ils le font, soit par souci d'une apologétique académiquement conformiste et donc viciée, soit par désir de se faire admettre dans les cercles supérieurs du savoir, tel qu'il est reconnu par l'Académie en place. C'est ainsi que, dans différents domaines, ces membres dirigeants des institutions chrétiennes sont prêts à reconnaître et à admettre des dogmes chrétiennement interdits, contraires aux enseignements de la révélation scripturaire.

Eh bien, nous dira-t-on enfin, ne doit-on pas souhaiter que l'institution chrétienne ait un impact, gagne en influence, tant dans l'Église que dans le monde ? Sans doute ! Mais le pouvoir menace aussitôt de devenir une idole.

Nous vivons un temps où partout est prêché le dogme de l'efficacité. Sous couvert d'efficacité, les États et les partis tendent à devenir toujours plus totalitaires. Livré à la propagande et à la publicité sous toutes leurs formes, qui déversent partout leurs sons et leurs images, l'homme s'y abandonne, se laisse de plus en plus absorber. Sous prétexte de « formation continue », beaucoup sont manipulés par des techniques dites de « groupe » ; bien d'autres encore sont réduits à l'état d'esclavage par des drogues, tant sur le plan intellectuel que psychochimique.

L'hypomonè, la persévérance dans l'amour, doit expulser de l'institution chrétienne, ainsi menacée, toute forme abusive de pouvoir et rejeter avec force toute espèce de considération à son égard ; et ce au nom et par la puissance du Seigneur, ainsi que pour son honneur. Car il ne traite jamais les humains comme des marionnettes, mais il règne sur eux de manière souveraine,

tout en les considérant comme des êtres responsables, créés à son image, tant dans les manifestations de sa grâce que dans les jugements qu'il exerce sur eux.

Il y a aussi des procédés, des méthodes, des manières d'être et d'agir que les institutions chrétiennes et leurs membres doivent répudier s'ils ne veulent pas perdre leur caractère propre.

– Témoignage ? Oui. Mais par la manipulation des consciences ? Non !

– Éducation ? Oui. Mais par le lavage de cerveau ? Non !

– Fermeté ? Oui. Mais dans un esprit sectaire d'exclusion ? Non !

C'est en prenant le risque de la responsabilité véritable et, par conséquent, de la liberté et de la dignité humaine – dans la foi en celui dont le règne contrôle chaque risque – que l'institution chrétienne peut éviter de capituler devant les menaces de l'idole Pouvoir.

VIII. L'hypomonè doit caractériser notre espérance et la rendre parfaite

Il existe un rapport encore plus étroit encore – si cela est possible ! – entre *hypomonè* et espérance qu'entre *hypomonè* et foi, ou même qu'entre *hypomonè* et amour. Un rapport si étroit que dans la réalité de notre vie chrétienne, *hypomonè* et espérance finissent par se confondre. C'est pour cette raison que nous voyons plusieurs fois, dans le Nouveau Testament, la trilogie *de la foi, de l'espérance et de l'amour* être remplacée par une autre trilogie : *la foi, l'espérance et l'hypomonè* (2Th 1.3-4 ; 1Tm 6.11 ; 2Tm 3.10 ; Tt 2.2 et Ap 2.19).

Comment pourrait-on endurer l'épreuve sans l'espoir d'une victoire certaine de l'amour de Dieu sur les forces ennemis ; sans l'espérance que donne la vraie foi et qui la nourrit (Hé 11.1) ? Les fidèles continuent, endurent et persévèrent parce qu'ils savent, par grâce, au moyen de la foi, qu'ils ne seront pas trompés, que

leur attente patiente sera, tôt ou tard, récompensée et cela au-delà de toute mesure. La foi, la persévérance, l'espérance. Ces trois, pour le fidèle, forment un tout ; c'est aussi de cette manière qu'ils endurent l'épreuve jusqu'au bout (2Co 6.4-10).

Les menaces contre le caractère chrétien de l'institution chrétienne ne peuvent jamais faire perdre courage à ceux qui ont la responsabilité de cette institution, pour autant qu'ils s'exercent, et s'encouragent les uns les autres à l'*hypomoné* de la foi, de l'amour et de l'espérance. Lorsque ces menaces, provenant de l'extérieur, deviennent plus fortes, elles peuvent, dans certains cas, aboutir à l'interdiction, à la suppression d'une institution chrétienne. Nous avons vu cela en France avec la révocation de l'Édit de Nantes (1685). Nous avons vu cela, et nous le voyons encore au xx^e siècle dans les pays totalitaires. Mais ces menaces *extérieures* n'ont jamais pu effacer le caractère chrétien de l'institution chrétienne.

Les seules véritables menaces contre le caractère chrétien de l'institution chrétienne sont celles qui naissent à l'*intérieur*, celles qui sont intérieurisées, celles qui impliquent la responsabilité des membres de cette institution et, tout particulièrement, celle des membres dirigeants eux-mêmes. Pendant qu'il est encore temps, c'est-à-dire tant que l'institution n'est pas encore parvenue à ce stade ultime où elle rejette elle-même ouvertement ses principes fondamentaux, tant qu'elle n'a pas encore entièrement perdu son caractère chrétien, les membres fidèles doivent contre-attaquer, se fortifier par la prière sur le roc de la Parole de Dieu, demandant qu'une juste discipline soit exercée contre les membres infidèles.

Et si, dans une institution ou dans une autre, ce sont les méchants, les infidèles, les apostats, qui remportent le combat, alors les membres fidèles ont le devoir devant Dieu de partir, avec tristesse mais sans désespoir, sachant que le Seigneur, celui qui est toujours fidèle à son alliance de rédemption, établira

bientôt, quelque part, une institution nouvelle pour reprendre le flambeau.

Dans chaque cas, la pratique de l'*hypomonè* doit être poursuivie, et elle le sera.

« Fortifiez-vous et que votre cœur s'affermisse,
Vous tous qui vous attendez à l'Éternel. »
Ps 32.25

**AVEZ-VOUS PENSÉ À
RENOUVELER VOTRE
ABONNEMENT POUR 2015 ?**

**Attention nos coordonnées bancaires
ont changé depuis janvier 2015**

**CCP MARSEILLE 0282074S029/77
Editions Kerygma/Revue réformée**

**IBAN : FR21 2004 1010 0802 8207 4S02 977
BIC : PSSTFRPPMAR**

1° - ABONNEMENTS FRANCE

Prix normal: 32 Euros; soutien: 42 Euros

Pasteurs et étudiants: 17 Euros

Etudiants en théologie: 14 Euros. Deux ans: 22 Euros

CCP MARSEILLE 02830745029/77

Éditions Keygma/Revue réformée

IBAN : FR21 3034 1010 0002 8207 45 029 77

BIC : PSSTRPPMAB

Périodicité : 5 fois par an

Les abonnements partent du 1er janvier

Prix du fascicule

9 Euros pour l'année et l'année précédente

12 Euros pour les numéros doubles de l'année en cours et de l'année précédente

5 Euros pour les années précédentes

+ frais d'envoi

2° - ABONNEMENTS DE L'ÉTRANGER

PAYS DE LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE

Tarifs français + 10 Euros

SUISSE

La Revue réformée, rue du Bugnon 43, 1020 Renens
C.C.P.: 10-4488-4

Abonnement: 49 CHF; solidarité: 65 CHF

Pasteurs, étudiants et AVS: 30 CHF

AUTRES PAYS

- Règlement en Euros, sur une banque en France : tarifs français + 10 Euros
- Autre mode de règlement: tarifs français + 20 Euros

3° - INTERNET

La Revue réformée peut être consultée sur Internet

[www.unpoissondcmsle.net/rr](http://www.unpoissondcmsle.net/)

Nouveau site : <http://larevueriformee.net>

N° 274 - 2015/2 - AVRIL 2015 - 5 FOIS / AN

ISSN 0035-3884 - Dépôt légal : Mars 2015

N°20150159

Imp. I.M.E.A.F., 26160 LA BÉGUDE-DE-MAZENC. Tél. 04 75 90 20 70.
Le directeur de la publication: Y. IMBERT. Commission paritaire N° 0717 G 81942.



SOLI DEO GLORIA